



---

# NEUVECELLE

BULLETIN N°36

# Bulletin Municipal n°36

## ■ Sommaire

Page 3	Le mot du Maire
Page 4 & 5	Comptes administratifs - budgets
Page 6 & 7	Concours des maisons fleuries
Page 8 & 9	Permis de construire
Page 10 & 11	Etat civil 1912
Page 12 & 13	Etat civil 2012
Page 14 & 15	Comptes-rendus du Conseil Municipal
Page 16 à 19	Un projet de méthaniseur
Page 20 & 21	Projet de revalorisation des Rives du Léman
Page 22 & 23	Eclairage public
Page 24 à 27	Dossier social
Page 28	Un champion de France à Neuvecelle
Page 29	Ils nous ont quittés
Page 30 à 49	Vie associative
Page 50 à 53	Vie scolaire
Page 54 & 55	Elèves de CM2 - Qui reconnaissez-vous ?

## ■ Bulletin Municipal N° 36

Directeur de la publication : Louis DURET

Equipe de rédaction : Eric ANDRÉ, Jocelyne BACQUIN, Sandrine BEGNI, Elisabeth CETTOUR-CAVE, Quentin DEAL, Philippe DRAGO, Giuseppe FRANCESCHINI, Frédéric HARDUIN, Jean-Marie LE ROY, Raphaël MEYNET, Catherine SANNICOLO, Anne-Cécile VIOLLAND

## ■ Mairie de Neuvecelle

42, avenue de Verlagny  
74500 NEUVECELLE  
TÉL. : 04 50 75 03 45  
FAX : 04 50 74 66 65

DÉPOT LÉGAL À PARUTION.

EMAIL : [mairie-neuvecelle@wanadoo.fr](mailto:mairie-neuvecelle@wanadoo.fr)

Création, mise en page et impression :

SOVACOM

Imprimé en 1900 exemplaires.

# Le mot du Maire

## Le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013

Le 1er janvier 2005, la Communauté de Communes du Pays d'Evian (CCPE) a vu le jour pour créer un espace solidaire et cohérent. Il comprend seize communes qui partagent des intérêts communs et représentent 32 000 habitants. Fondée sur cette notion de solidarité, la Communauté de Communes assure des services qui gagnent à être gérés collectivement, pour l'intérêt général du territoire. La structure s'est construite autour des problématiques de l'eau minérale. Se sont ajoutés l'assainissement, les déchets, l'environnement, les zones d'activités, l'aménagement du territoire, C'est une Communauté de projets et d'investissement qui a permis entre autres de réaliser l'aménagement des rives du lac à Grande et Petite-rive. Elle est fondée sur un principe d'équité entre toutes les communes membres. En effet, quelle que soit la taille et le nombre d'habitants, chaque commune représente jusqu'ici une voix au sein du conseil. Un principe qui a permis d'impliquer chacun et donner une légitimité supplémentaire aux décisions communautaires. Aujourd'hui la communauté de Communes du Pays d'Evian est devenu un repaire au quotidien pour les communes adhérentes.

L'année 2012 aura été l'occasion de mesurer la solidité de la construction. La loi prescrit que toute commune doit participer à une intercommunalité à financement propre. Le problème est que localement, la ville de Thonon est une commune isolée qui ne fait partie d'aucune communauté de communes ou de communauté d'agglomération. Il lui faut impérativement trouver une association avec d'autres communes. Parmi les solutions envisagées, les communes du Pays d'Evian pourraient en faire partie. Si tel était le cas la Communauté de Communes du Pays d'Evian disparaîtrait au profit d'une Communauté d'Agglomération de 65 000 habitants dans laquelle Thonon serait majoritaire du fait de sa population. On peut légitimement se poser la question sur l'avenir des projets du port de Lugrin, de la télécabine de Thollon, du Golf de Maxilly ou de la passerelle sur la Dranse à Publier. A l'unanimité, les maires des 16 communes du Pays d'Evian se sont prononcées pour :

- Rester dans le cadre de la Communauté de Communes du Pays d'Evian,
- Ne pas adhérer au projet d'une agglomération avec Thonon sans qu'en soit définis les compétences, le périmètre, la gouvernance et les conséquences financières pour les



communes,

- Reconnaître la nécessité d'une structure intercommunale plus large que celle des communautés de communes existantes pour prendre en compte les enjeux qui conditionnent l'avenir du Chablais.

Dans l'ensemble du Département de la Haute-Savoie le Chablais est le territoire qui connaît actuellement le plus d'investissements. Et dans le Chablais, le Pays d'Evian et la montagne avec Morzine et Châtel sont les secteurs où ils sont les plus importants. Il nous appartient de construire des intercommunalités qui permettent de maintenir ce dynamisme qui fait presque figure d'anomalie à une époque de récession et de morosité.

Que 2013 soit une année de joie et de bonheur, c'est le vœu que le Conseil Municipal et moi-même formulons pour chacun d'entre nous.

Louis Duret, Maire

# Compte Administratif 2011

## Du budget principal

### • SECTION DE FONCTIONNEMENT .....

#### Dépenses

Charges à caractère général (énergie, fournitures, entretien) .....	473 864,39
Charges de personnel et assimilées .....	588 277,13
Autres charges de gestion courante .....	283 673,91
(contributions aux structures intercommunales et subventions) .....	
Charges financières (intérêts des emprunts) .....	234 922,42
Atténuations de produits .....	106 927,00
Opérations d'ordre entre sections .....	13 933,00
Total .....	1 701 597,85

#### Recettes

Produits des services (redevances, concessions et prestations) .....	155 234,04
Impôts et taxes .....	1 613 329,48
Dotations et participations .....	700 581,13
Autres produits de gestion courante (locations et participations) .....	14 288,93
Produits financiers (participations) .....	7 380,00
Produits exceptionnels .....	17 320,67
Opérations d'ordre entre sections .....	27 867,00
Atténuations de charges .....	1 135,00
Total .....	2 537 136,25

### • SECTION D'INVESTISSEMENT .....

#### Dépenses

Remboursements d'emprunts (capital) .....	416 998,80
Immobilisations incorporelles (frais d'études) .....	36 195,05
Immobilisations corporelles (acquisitions de terrains et de matériel) .....	57 608,94
(acquisitions de terrains et de matériel) .....	
Immobilisations en cours .....	705 251,11
(travaux de voirie et de constructions) .....	
Opérations d'ordre entre sections .....	27 867,00
Opérations patrimoniales .....	1 127 016,92
Total .....	2 370 937,82

#### Recettes

Dotations, fonds divers, réserves .....	1 114 987,44
(fonds de compensation de la TVA, excédent antérieur) .....	
Subventions d'investissement .....	367,00
Emprunts et dettes assimilées .....	300,00
Opérations d'ordre entre sections .....	13 933,00
Opérations patrimoniales .....	1 127 016,92
Total .....	2 256 604,36
Excédent de fonctionnement .....	835 538,40
Déficit d'investissement .....	-114 333,46
Excédent antérieur .....	264 169,07
Excédent global de clôture .....	985 374,01

Restes à réaliser de l'exercice .....	
Dépenses .....	558 690,00
Recettes .....	20 000,00

## Du budget annexe de l'eau

### • SECTION D'EXPLOITATION .....

#### Dépenses

Achats d'eau, d'énergie, de fournitures et redevances .....	557 697,25
Charges financières (intérêts des emprunts) .....	7 810,95
Atténuation de produits .....	62 390,01
Charges exceptionnelles .....	1,00
Opérations d'ordre entre sections .....	74 275,00
Total .....	702 174,21

#### Recettes

Produits de gestion courante (ventes d'eau) .....	673 645,46
Produits exceptionnels .....	3,69
Opérations d'ordre entre sections .....	29 988,00
Total .....	703 637,15

### • SECTION D'INVESTISSEMENT .....

#### Dépenses

Emprunts et dettes assimilées .....	13 419,91
(remboursement du capital des emprunts) .....	
Immobilisations en cours .....	62 667,86
Opérations d'ordre entre sections .....	29 988,00
Total .....	106 075,77

#### Recettes

Dotations fonds divers réserves .....	21 187,58
Opérations d'ordre entre sections .....	74 275,00
Total .....	95 462,58

Excédent d'exploitation .....	1 462,94
Déficit d'investissement .....	-10 613,19
Excédent antérieur .....	132 539,28
Excédent global de clôture .....	123 389,03
Opérations d'ordre Opérations d'ordre de transfert entre sections .....	
Restes à réaliser : .....	
Dépenses .....	21 000,00
Recettes .....	0,00



# Budgets 2012

## Du budget principal

( primitifs et décisions modificatives )

### • SECTION DE FONCTIONNEMENT .....

#### Dépenses

Charges à caractère général (énergie, fournitures, entretien) .....	583 620,00
Charges de personnel .....	644 290,00
Autres charges de gestion courante .....	269 554,00
(contributions aux structures intercommunales et subventions)	
Charges financières (intérêts des emprunts) .....	240 807,00
Charges exceptionnelles .....	1 000,00
Virement à la section d'investissement .....	1 187 764,00
Atténuations de produits .....	106 927,00
Opérations d'ordre entre sections .....	13 933,00
Total .....	3 047 895,00

#### Recettes

Produits des services .....	166 500,99
(redevances, concessions, prestations, remboursements)	
Impôts et taxes .....	1 694 482,00
Dotations et participations .....	699 835,00
Autres produits de gestion courante (locations et participations) .....	14 500,00
Produits financiers (participations) .....	6 960,00
Produits exceptionnels .....	5 000,00
Excédent de fonctionnement reporté .....	446 684,01
Opérations d'ordre entre sections .....	13 933,00
Total .....	3 047 895,00

### • SECTION D'INVESTISSEMENT .....

#### Dépenses

Remboursements d'emprunts (capital) .....	374 719,00
Immobilisations incorporelles (frais d'études) .....	88 000,00
Immobilisations corporelles (acquisitions de terrains et de matériel) .....	288 647,00
Immobilisations en cours (travaux de voirie et de constructions) .....	2 702 068,10
Solde d'exécution d'investissement reporté .....	176 426,90
Opérations d'ordre entre sections .....	13 933,00
Opérations patrimoniales .....	431 605,00
Dotations fonds divers réserves .....	4 514,00
Subventions d'équipement versées .....	21 919,00
Total .....	4 101 832,00

#### Recettes

Dotations, fonds divers, réserves (fonds de compensation de la TVA, excédent antérieur) .....	945 449,00
Subventions d'investissement .....	730 000,00
Emprunts et dettes assimilées .....	775 535,00
Immobilisations en cours .....	17 546,00
Virement de la section de fonctionnement .....	1 187 764,00
Opérations d'ordre entre sections .....	13 933,00
Opérations patrimoniales .....	431 605,00
Total .....	4 101 832,00

## Du budget annexe de l'eau

### • SECTION D'EXPLOITATION .....

#### Dépenses

Charges à caractère général .....	478 038,00
Charges de personnel et frais assimilés .....	115 000,00
Autres charges de gestion courante .....	3 034,00
Charges financières (intérêts des emprunts) .....	9 731,00
Charges exceptionnelles .....	1 500,00
Atténuations de produits .....	68 186,00
Virement à la section d'investissement .....	51 173,00
opérations d'ordre entre sections .....	74 275,00
Total .....	800 937,00

#### Recettes

Excédent antérieur reporté .....	102 389,03
Produits de gestion courante (ventes d'eau) .....	687 500,97
Opérations d'ordre entre sections .....	11 047,00
Total .....	800 937,00

### • SECTION D'INVESTISSEMENT .....

#### Dépenses

Emprunts et dettes assimilées (remboursement du capital des emprunts) .....	14 131,00
Immobilisations corporelles .....	7 000,00
Immobilisations en cours .....	123 972,00
Opérations d'ordre entre sections .....	11 047,00
Total .....	156 150,00

#### Recettes

Dotations fonds divers réserves .....	16 699,77
Virement de la section de fonctionnement .....	51 173,00
Opérations d'ordre entre sections .....	74 275,00
Excédent antérieur reporté .....	14 002,23
Total .....	156 150,00



# L'ÉPI D'OR

*Le pain autrement*

Milly 74500 - NEUVECELLE - Tél. 04 50 49 82 05



## G. DUBOULOZ

1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

**Le Bricolage**  
Magasin,  
19 Avenue Jules Ferry  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 14 65  
Fax. 04 50 71 14 28

**La Décoration**  
Magasin  
ZAC du Larry  
74200 MARIN  
Tél. 04 50 71 36 92  
Fax. 04 50 70 27 21

[www.dubouloz.net](http://www.dubouloz.net)



École d'équitation  
sur poneys et chevaux ■ Pension de chevaux

364, le Pré des Portes - 74500 NEUVECELLE  
Tél. 04 50 75 65 66 - Fax. 04 50 70 67 49  
mail : [manuel.eichner@wanadoo.fr](mailto:manuel.eichner@wanadoo.fr)



# lamurebianco

*l'énergie qu'il vous faut*

Fiouls domestiques - Carburants - Lubrifiants - Gaz naturel  
Entretien chauffage - Nettoyage de cuves



## Thonon 04 50 71 26 43

[www.lamurebianco.fr](http://www.lamurebianco.fr)

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



# Maisons Fleuries 2012

La visite de la Commune par le jury et les membres accompagnateurs a eu lieu le **samedi 7 juillet 2012**.

Etaient membres du jury, Mmes Sandrine BEGNI, présidente, Jocelyne BACQUIN, Christiane SANCHEZ, MM. Didier CLERC, Philippe DRAGO.

Membre accompagnateur, Monsieur Daniel BLANC, agent de maîtrise au sein des services techniques communaux.

Cette année les efforts de fleurissement ne font pas l'objet d'un classement ils ont été remarqué par le jury.

## 1<sup>ère</sup> catégorie : maisons avec jardins visible de la rue

1. ANDRÉ Gérard - 191, le Pré des Portes
2. AUGERT Jean- Noël - 340, avenue de Valère
3. BASTARD Pascal - 1592, avenue du Léman
4. BLANC Marie - 229, avenue de Milly
5. BOCHATON François - 32, avenue du Flon
6. BONNET Claude - 196 b, rue des Fleurs
7. BONNEVIE Michel - 26, rue des Pêcheurs
8. BORNE Didier - 212, avenue du Flon
9. BORZACHIELLO Françoise - 20, rue du Pré Serve
10. BOURDIAUX Arlette - 598 c, impasse du Flon
11. BRON Jean- Claude - 65, rue du Parc de l'Abbaye
12. BROUSSENG Jeannine - 18, rue du Parc de l'Abbaye
13. BUBEL - Avenue de Valère
14. BUTTAY Hélène - 525, avenue de Lécherot
15. CHAPUIS Etienne - 184, parc des Vernes
16. CHAPUIS Nicole - 152, parc des Vernes
17. CHAPUIS Yolande - 131, parc des Vernes
18. CHESSEL Marcel - 83, chemin de chez Seuvay
19. CURDY Jocelyne - 221, avenue de Maraîche
20. DAVY Jean- Claude - 270, avenue du Flon
21. DEFOLY Claude - 793, route de Grande Rive
22. DEMIAUX Jean- Michel - 536 c, parc de Maraîche
23. DUCH Eric - 869, route de Grande Rive
24. DUCOMMUN BEAUGHEON Michèle - Valère
25. ESSEVAZ- ROULET Guy - 801, avenue de Milly
26. FELICI Yves - 277, chemin des Confertes
27. FOREL Serge - 893, avenue de Maraîche
28. FOSSÉ Jean - 160 a, le Pré des Portes
29. FRANCOIS Philippe - 130 d, rue du Pré des Portes
30. GASPARI Philippe - 362 c, avenue de Maraîche
31. GOY Christian - 23 c, chemin des Houches
32. GREPILLAT Bernard - 169, avenue de Milly
33. GUDEFIN Dominique - 478, avenue du Flon
34. HAMEL - 130 a, le Pré des Portes
35. JACQUIER Fernand- 3, avenue de Verlagny
36. JACQUIER (Ferme) - avenue de Maxilly
37. JACQUIER Pierre - 699, impasse du Grand Champ
38. LACROIX Gilbert - 1503, avenue d'Abondance
39. LAIDIN Alain - 301, route de Grande Rive
40. LAZARETH Michel - 282, avenue de Lécherot
41. LECUYER Madeleine - 160 b, rue de la Chataigneraie
42. LETRILLARD Henriette - 536 d, parc de Maraîche
43. LEONARDUZZI Richard - 36, chemin des Houches
44. LUGRIN Martial - 598 j, impasse du Flon
45. MAGNIN Guy - 442, avenue Seuvay
46. MENAND Michel - 160, avenue de Champ Bontemps
47. MICHEL Gérard - 220, avenue de Champ Bontemps
48. MORAND Ludovic - 136, avenue de Lécherot
49. MOREL CHEVILLET Alain - 70, chemin des Houches
50. NURCHI Francesco - 296, avenue des Abbés
51. PAGNIER Pierre - 228, rue du Parc de l'Abbaye
52. PANNEQUIN Paul - 137, chemin des Confertes
53. PERTUISET Thérèse - 831, avenue de Maraîche
54. PERTUISET Marcel - 68, avenue du Flon
55. PERARNEAU Jacqueline - 1498, avenue du Léman
56. QUADRI Gérald - 151, ru du Pré des Portes
57. RANDALL - 182, avenue des Chataigniers
58. ROUSSEL Jean- Pierre - 322 f, chemin de l'Épineux
59. RISACHER Jacques - 250 h, impasse des Oiseaux
60. ROUMANES Marie- Françoise - 24, rue des Pêcheurs
61. SANSOVINI Jean- Marc - 250 f, impasse des Oiseaux
62. SIMON Annie - 205, avenue de Verlagny
63. SUSINI Secundo - 96, impasse du Stade
64. TARRANO Annie - 38, avenue Seuvay
65. TINANT Joëlle - 514, chemin des Houches
66. THEVENOT Sylvie - 350, chemin de chez Gruz
67. TRINCAT François - 245, rue du Pré des Portes
68. VALAT Jean- Michel - 440, avenue de Champ Bontemps
69. VALETTE Jean - 250 g, impasse des Oiseaux
70. VAN ZOEST Gerrit - 362 b, avenue de Maraîche
71. VERGNAUD Henri - 141, avenue des Tours

## Mention spéciale :

BEGNI Sandrine - 100, rue du Pré Serve

## 3<sup>ème</sup> catégorie : Balcons ou terrasses

1. BURQUIER Nicolas - le Clos Chenevière
2. DERIVAZ Luc - le Clos Chenevière
3. DIDES Gabrielle - le Clos Chenevière
4. GALLION Jocelyne - le Clos Chenevière
5. LEONARDUZZI Alexandre - le Clos Chenevière
6. RUFFET Nadine - le Clos Chenevière
7. TARRANO Marcel - Résidence le Milly
8. VUADENS Luc - le Clos Chenevière

## 6<sup>ème</sup> catégorie : commerces et restaurants

1. HOSTELLERIE DU LAC - 158, rue du Lac
2. LE BOIS RAMÉ - 715, avenue de Lécherot
3. LE PANORAMA - 250, rue du Lac
4. LE NOUVEAU MONDE - Place de Milly

## 7<sup>ème</sup> catégorie : hôtels

L'ERMITAGE - avenue du Léman  
LA VERNIAZ - avenue du Léman



# PERMIS DE CONSTRUIRE

Nom des constructeurs	Genre de construction	Lieu de construction
MARTINS Cyril et Audrey	Maison individuelle - résidence principale	Rue du Parc de l'Abbaye
SANDRA Thierry	Maison individuelle - résidence principale	355 c chemin des Houches
PONS Jean-Louis et Edith	Modification implantation - extension	312, route de Grande Rive
BURGAUD Grégory et Carine	Maison individuelle - résidence principale	Rue du Parc de l'Abbaye
BOURGNON Yves	Maison individuelle - résidence secondaire	Impasse du Club Hippique
BORGES DA SILVA Paul	Patio enterré	220 avenue Seuvay
NGOMA M'FOUTOU Franck	Maison individuelle - résidence principale	282 avenue Seuvay
DAAB Franck et Fatima	Maison individuelle - résidence principale	355 e chemin des Houches
LAURENT Alexandre	Maison individuelle - résidence principale	436 b, avenue de Verlagny
GAYAT Samuel	Maison individuelle - résidence principale	Avenue de Milly
MUNSCH Ludovic	Déplacement d'une fenêtre	87 a avenue Rouffin
BELET Pierre	Modification fenêtres - mur de soutènement	560 d avenue de Verlagny
DUCRET Thierry et Jennifer	Maison individuelle - résidence principale	523, rue du Parc de l'Abbaye
SALVIGNOL Laurent	Modification porte garage - transformation SHOB en SHON	507 b, avenue de Milly
ROCHE Stéphane	Maison individuelle - résidence principale	711 avenue de Milly
GREPILLAT Philippe	Abri voitures	658 chemin des Houches
NGUYEN Stéphane	Maison individuelle - résidence principale	400 a avenue de Maxilly
GIROUART Emile	Modification ouvertures - vélux	Avenue de Marâche
KAROGHLANIAN Agop	Extension balcon en terrasse nord création d'une terrasse	526 avenue du Flon
LORQUIN Pascal et Marie-Christine	Régularisation SHON - modification clôture	269 chemin de chez Duret
BAUD Yves	Maison individuelle - résidence principale	415 b avenue du Club Hippique
TAHA Farbod	Maison individuelle - résidence principale	62 b chemin de Gravanne
LAPELERIE Claude	Maison individuelle - résidence principale	429 avenue de la Creusaz
ERARD Mireille	Reconstruction partielle suite à sinistre	227 avenue de Montigny
LE BORNEC Yves	Modification façade ouest	355 d chemin des Houches
ROTTER Alois Frantz	Maison individuelle - résidence principale	239 chemin de chez Duret
LE BOURGEOIS Adrien	Modification hauteur de l'extension	195 a chemin des Confertes
WENDLING Nadine et RAVAILLE Nicolas	Remplacement de la terrasse - création d'un escalier	435 avenue de Champ Bontemps
AB Constructions	1 collectif de 11 logements	1265 avenue d'Abondance
DELHAYE Frédéric	Construction de 2 terrasses et une pièce bas	1198 avenue de Milly
SCCV Rouge Tilleul	Modification garde corps ouvertures découpes menuiseries	Avenue d'Abondance
CAILLET Armelle	Suppression d'un escalier - création de 6 marches	171 chemin des Peupliers
RIZZI Mathieu et VESIN Céline	Maison individuelle - résidence principale	513 rue du Parc de l'Abbaye
TCHENG Nicolas et TCHENG-SANNA Chiara	Maison individuelle - résidence principale	522 rue du Parc de l'Abbaye
VALDING Eric et Christel	Maison individuelle - résidence principale	532 rue du Parc de l'Abbaye



# Du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 31 octobre 2012

Nom des constructeurs	Genre de construction	Lieu de construction
VIGEANNEL Anthony et ZAIRE Elodie	Maison individuelle - résidence principale	573 rue du Parc de l'Abbaye
CANTON Sébastien	Maison individuelle - résidence principale	552 rue du Parc de l'Abbaye
LAMERE Mathias	Maison individuelle - résidence principale	609 a, avenue de Verlagny
DEMONET Jean-François	Extension et surélévation	322 c chemin de l'Épineux
ABDELLI Mohamed et VALENTE Sandra	Maison individuelle - résidence principale	Avenue de Maxilly
LAMBRECHT Alexandre	Maison individuelle - résidence principale	Avenue de Lécherot
Sarl Promotion Immobilière du Chablais	2 bâtiments de 12 logements et garages	Avenue du Léman
DUCRET Thierry et Jennifer	Modification réseaux eaux usées et pluviales	523 rue du Parc de l'Abbaye
RABU Mathieu	Maison individuelle - résidence principale	609 c avenue de Verlagny
ADEMI Lutfi	Modification implantation - garde corps terrasse	Avenue du Bois du Feu
NGUYEN Stéphane	Modification ouvertures	400 a avenue de Maxilly
LIARD Hugo	Maison individuelle - résidence principale	436 a avenue de Verlagny
COOPER Marcus	Transformation garage en pièce habitable	75 impasse des Moines
CHATELAIN Brice et BUREL Karine	Maison individuelle - résidence principale	609 d, avenue de Verlagny
ROTTER Alois Frantz	2 villas jumelées	249 chemin de chez Duret
BUTTAY Erwan	Elargissement d'un chemin à 5 mètres et goudron	684 avenue de Lécherot
MAMESSIER Yann et Sylvie	Maison individuelle - résidence principale	Avenue de Maxilly
BRALLET Julien et THEVENOT-YET Nelly	Maison individuelle - résidence principale	Avenue des Tours
CHOLET Jérôme BELMOND Estel	Maison individuelle - résidence principale	Impasse des Pommiers
GASSER Emmanuel	Maison individuelle - résidence principale	Impasse des Pommiers
HERMET Jean-Paul et Odile	Maison individuelle - résidence principale	Avenue de Maxilly
VALDING Eric et Christel	Modification couleur façade et dimension fenêtre	523 rue du Parc de l'Abbaye
GREPILLAT Lise	Maison individuelle - résidence principale	572 rue du Parc de l'Abbaye
LUX Jonathan et MANGIN Aurélie	Maison individuelle - résidence principale	Impasse du Stade
DIONISI David	Maison individuelle - résidence principale	Avenue du Club Hippique
SABET Rachid	Maison individuelle - résidence principale	Avenue de Maxilly
LEBOURGEOIS Adrien	Modification toiture - muret - isolation	195 a chemin des Confertes
LACHAT Hervé et CHAPUIS Florian	Maison individuelle - résidence principale	Avenue de Maxilly
GOUILLOU Romain et ATCHO Jennifer	Maison individuelle - résidence principale	Impasse du Stade
ADAM Alexandre et MALACHIE Anne-Flore	Maison individuelle - résidence principale	Impasse du Stade
COSTAZ Cyril	Maison individuelle - résidence principale	Chemin des Houches
AB Constructions Sarl	Suppression d'un étage et 3 places de parking	Route de Grande Rive
VIRETON Benjamin	Maison individuelle - résidence principale	Impasse du Stade
BOCHATON Maxime	Maison individuelle - résidence principale	Impasse des Pommiers

# CHABLAIS BÉTON



## BETON FRAIS ET POMPAGE DU BETON

### CENTRALE DE THONON

Z.I. VONGY 74200 THONON

Tél. 04 50 71 23 42 - Fax 04 50 71 97 88

### CENTRALE DE JUSSY

Cinq Chemins 74200 MARGENCEL

Tél. 04 50 72 36 36 - Fax 04 50 72 99 17



## SAGRADRANSE

1040, route de la Dranse  
74500 AMPHION - PUBLIER

Bureau-dépôt AMPHION

Dépôt de VONGY

Dépôt de MEILLERIE

Dépôt de JUSSY

EXPLOITATION  
DES SABLES  
ET GRAVIERS  
DRAGAGES  
TRAVAUX  
LACUSTRES

Tél. 04 50 70 00 05

Tél. 04 50 71 28 72

Tél. 04 50 76 04 10


Tél. 04 50 72 36 36





## UGUET

 Aménagement et paysage

 Routes et déplacements

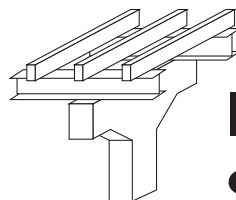
 Ingénierie  
des infrastructures

 Eau et environnement

 Service aux  
collectivités locales

57, route des Martinels - ZAE Findrol  
74250 FILLINGES

Tél. 04 50 36 26 51 - Fax. 04 50 36 24 98



## Ingénierie Structures

ROGER TODESCO

Ingénieur Civil diplômé

Membre des Ingénieurs Conseils de France en Génie Civil

1, avenue des Genevriers  
ZI de Vongy  
74200 THONON-LES-BAINS  
Tél. 04 50 26 44 13  
Fax. 04 50 71 55 49

N° SIRET 327 054 276 000 16  
Code APE 7112B



Maçonnerie  
Neuf / Rénovation

SARL **SANNICOLA**

04 50 75 62 61

74500 CHAMPANGES

sannicolo.sarl@wanadoo.fr



SCREG SUD EST

TOUS TRAVAUX PUBLICS - PRIVÉS  
VRD - ASSAINISSEMENT

Parking - Cours - Accès divers

ZI. de Vongy - B.P.249  
74206 THONON-LES-BAINS cedex  
Tél. 04 50 71 43 16 - Télécopie : 04 50 26 67 61

# Etat civil 1912

## Naissances

- ECHERNIER Marie, Joseph, 4 janvier
- BLANC Marguerite, 16 février
- CHALLANCIN Florentine, 1<sup>er</sup> mars
- PERRET César, Xavier, 16 mars
- DURET Siméon, Ernest, 17 mai
- LAURENT Auguste, Joseph, 17 mai
- BRACONNAY Jeanne, Marcelle, 7 juin
- FAVRE Joseph, Charles, 6 juillet
- GREPILLAT Joseph, Ernest, 6 juillet
- IVANOV Démétrius, 18 juillet
- JULLIARD Georges, Edmond, 22 juillet
- BOCHATON Yvonne, Alice, 24 juillet
- MARCHAND Auguste, Marius, 24 août
- NOVELLI Augusta, 24 octobre
- LAZARETH Marie, Alexandrine, 10 novembre
- FRÉCHET Henri, Louis, 28 novembre

## Mariages

- PROFUMO Joseph & GREPILLAT Jeanne, Philippine, le 2 mars
- LAURENT François, Joseph & Marie BURQUIER, le 13 avril
- LEVRAY Marie, Modeste & MICHOUX Pauline, Françoise; le 28 septembre
- FLEURY Louis, Stéphane & FAVRE Marie, Jeanne, le 26 octobre

## Décès

- DELEVAUX Anne, 25 janvier
- MAITRE Jean, Marie, 26 avril
- MAMELIN Auguste, Louis, 9 juin
- MUSY André, Léon, 28 juin
- LAURENT Jean-Pierre, 1<sup>er</sup> juillet
- BRACONNAY André, Louis, 31 août
- BEAUD Claude, 7 septembre
- BOCQUET Marie, Joséphine, 5 octobre
- BURNET Mélanie, 9 octobre
- BAUD Emile, Auguste, 3 décembre
- NOVELLI Augusta, 9 décembre
- MOILLE Jean-François, 15 décembre
- TRINCAT Marie-Joseph, 26 décembre
- GRUZ Pierre, Jules, 27 décembre

# Etat civil 2012

Du 1<sup>er</sup> octobre 2011  
au 31 octobre 2012

## Naissances

- ROUVIERE Léa, Céline, Jeanne, le 2 décembre
- JELASSI Sasha, Louis, Ahmed, le 3 décembre
- POUPPEVILLE CURDY Nathan, Denis, Jacques, le 2 janvier
- ALLOGIO Augustin, Joël, Dominique, le 8 février
- PIRAS-KAVANAGH Bryan, Antonio, Patrick, le 10 février
- PETROCELLI CALMEL Louann, Jean, Arnaud, le 14 mars
- CRETON Célya, Coralynne, le 27 mars
- TURPIN Aloïs, David, Jules, Victor, le 2 avril
- QUEREJETA Ahuna, le 3 avril

- RIVAL Hugo, Alexis, le 7 avril
- TINANT Lola, Danielle, Annie, le 30 avril
- CARRE Loïs, Maël, le 17 juin
- GRANJUX Timéo, Gilles, Eric, le 7 juillet
- ANDRÉ Clémence, Anne-Christine, Gabrielle, le 24 juillet
- MICHOUUD Arnaud, Daniel, le 2 août
- DECLERCQ Adèle, Anne, Michelle, le 21 août
- JACQUIN Zoé, le 9 septembre
- JACQUIER Lucas, Eric, Pierre, le 7 octobre

## Décès

- ARRANDEL Xavier, le 14 octobre
- MORAND Alain, Georges, Michel, le 4 décembre
- PERTUISET Marie, Joséphine, le 26 décembre
- LAZARETH Marie-Claude, Joséphine née RAMEL, le 28 décembre
- PICHARD-SUCHEYRE Renée, Jeanne, Lilianne née GILBERT, le 1<sup>er</sup> janvier
- MERCIER Charles, André, le 1<sup>er</sup> janvier
- LACOMBE Jean, Jacques, Adrien, le 3 janvier
- THÉZÉ Jean, Louis, André, le 10 janvier
- LÉCUYER Bernard, Frédéric, Marie, le 18 janvier
- LAMY Gérard, Maurice, le 21 janvier
- de BEYTIA Pierre, Yves, Joseph, Antoine, le 25 janvier
- SCHLEGEL Gérard, Jean, le 6 février
- TOSONI Maria, Angelina née SIMEONI, le 6 février

- MOUTHON Simone, Madeleine née VESIN, le 4 mars
- PFEIFFER Rosa, Teresia née KLAMPFER, le 5 mars
- DEGRANGE César, Marie, Joseph, le 19 avril
- VERGNAUD Hélène, Adèle née TENNEGUIN, le 29 mai
- BOCHATON Marcelle, Marie, Gabrielle née BORDET, le 29 juin
- PONS Edith, Marie-Antoinette née MARZAROLI, le 3 juillet
- LESCURE Guy, René, le 13 juillet
- DUBOIS Anne née MACREZ-QUAGLIA, le 11 août
- SAURA-COROMINAS Joaquin, le 19 août
- ESCOUBES Bruno, Jean, Marie, le 21 août
- SACHE Gilbert, Pierre, le 2 septembre
- CRASSARD André, Louis, le 4 septembre
- ANTUNES DIAS COSTA Antonio, le 15 septembre
- BEAUGHEON Daniel, Léon, René, le 22 septembre

## Mariages

- BUYSENS Grégoire, Paul & GRESSLY Virginie, le 26 novembre
- FICHES Julien, Paul, René & TRAN Khann, Linh, le 26 novembre
- PITTET Gilles & DYACHENKO Valentina, Alexandrovna, le 4 janvier
- MURCIANO Massimiliano, Biagio & PORQUEZ Sandrine, Georgette, Marie-Rose, le 28 avril
- FEYTIE Alain & GUILLOTEAU Régine, Marie-Claude, le 12 mai
- TRUFFON Cédric, Louis, Francis & MORAND Amélie, le 19 mai
- TRUONG Anh-Quang, Michaël & MICHEL Catherine, Yvette, Chantal, le 7 juillet
- VERDIER Patrice, Reynald, Pierre & IVANDEKICS Sylvie, le 7 juillet
- LEMOINE Lenaïc, Solveig & LAZARETH Emilie, Marcelle, Paule, le 28 juillet
- MARIE Bruno, Roland, Noël & DUCOMMUN Lorène, Nadège, le 25 août
- DARROMAN Aurélien, Adrien & CABOUX Perrine, Mylène, le 1<sup>er</sup> septembre
- CARON Sébastien, Alain & KONIK Céline, Bénédicte, le 8 septembre
- CHAPOULAUD Kris, Michaël & FRANCOIS Stéphanie, le 8 septembre
- BATIFOILLE Michel & BERNEX Mireille, Denise, le 12 octobre



FICHES Julien & TRAN Khann





PITTET Gilles & DYACHENKO Valentina



MURCIANO Massimiliano & PORQUEZ Sandrine



FEYTIE Alain & GUILLOTEAU Régine



TRUFFON Cédric & MORAND Amélie



TRUONG Anh-Quang & MICHEL Catherine



VERDIER Patrice & IVANDEKICS Sylvie



LEMOINE Lenaïc & LAZARETH Emilie



MARIE Bruno & DUCOMMUN Lorène



DARROMAN Aurélien & CABOUX Perrine



CARON Sébastien & KONIK Céline



CHAPOULAUD Kris & FRANCOIS Stéphanie



BATIFOILLE Michel & BERNEX Mireille

# Comptes Rendus du

## REUNIONS FIN 2011 - 2012 DU CONSEIL MUNICIPAL

### 2 décembre 2011 ■

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal,

- **A accordé** une prime de fin d'année au personnel communal,
- **A approuvé** un virement de crédit à intervenir sur le budget principal de la Commune,
- **A sollicité** l'accord et l'avis du représentant de l'Etat sur la modification du Plan Local d'Urbanisme après avis de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites,
- **A complété** les statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Evian en matière de protection de l'environnement par la méthanisation, d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage, de formation musicale et de transport à la demande,
- **A accepté** la demande d'adhésion de la Commune de Fessy au Symagev,
- **A approuvé** le plan de financement complémentaire du diagnostic énergétique et technique d'éclairage public.

### 22 mars 2012 ■

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- **A approuvé** le compte administratif et le compte de gestion de 2011 du budget principal qui fait ressortir un excédent global de clôture de 985 374 euros 01 et de 446 684 euros 01 en tenant compte des restes à réaliser.
- **A approuvé** le compte administratif et le compte de gestion de 2011 du budget annexe de l'eau qui fait ressortir un excédent de 123 389 euros 03 et de 102 389 euros 03 en tenant compte des restes à réaliser.
- **A affecté** le résultat de fonctionnement du budget principal et du budget annexe de l'eau.
- **A approuvé** le budget primitif principal de 2012 qui s'établit comme suit :
  - Section de fonctionnement : recettes et dépenses : 3 047 895 euros.
  - Section d'investissement : recettes et dépenses : 3 670 227 euros.
- **A approuvé** le budget primitif annexe de l'eau de 2012 qui s'établit comme suit :
  - Section d'exploitation : recettes et dépenses : 800 937 euros
  - Section d'investissement : recettes et dépenses : 156 150 euros.
- **A décidé**, compte tenu du financement de l'importante opération d'aménagement de la traversée de Grande -Rive / Petite-Rive, d'augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales de 3 %.
- **A attribué** aux associations les subventions suivantes pour un montant total de 58 243 euros :

Association «Lou Nové Chatni»	4 988,00	ADMR de la Rive Est du Léman	2 500,00
Association omnisports section Hand-Ball	5 160,00	Club des anciens caddies	500,00
Bibliothèque «Le Marque Page»	1 600,00	Alzheimer 74	50,00
Club de l'Amitié	1 000,00	VIA 74 – Antenne de justice	500,00
Association NeuV'Gym	1 200,00	Association Sauvons le Tonkin	50,00
Association des Donneurs de Sang	1 000,00	Association du Morillon	200,00
Le Jardin des Sons	1 500,00	Maison Familiale Rurale de la Semine	150,00
Association du Restaurant Scolaire	6 000,00	Maison Familiale Rurale les 5 Chemins	150,00
Trompes de chasse de Neuvecelle	1 000,00	Maison Familiale Rurale Champ Molliaz	150,00
L'Atelier d'Art	700,00	Maison Familiale Rurale le Belvédère	150,00
Neuvecelle Loisirs Culture	18 000,00	Service de psychologie scolaire	150,00
Association théâtrale de Neuvecelle	2 500,00	Fédération des Œuvres Laïques	200,00
Ecole du Chat	1 000,00	Lycée Anna de Noailles (voyage scolaire)	600,00
Regard et boules de poils	400,00	Hôpitaux du Léman - Equip. mobile psychosociale	200,00
Atelier des Petites Croix	300,00	Hôpitaux du Léman - « L'Ecole à l'Hôpital »	200,00
Mutame Savoie Mont Blanc	195,00	Hôpitaux du Léman - Seins Léman Avenir	200,00
Association Savoie Argentine	80,00	Banque alimentaire de la Haute-Savoie	300,00
La prévention routière	80,00	VTT Pays de Gavot	150,00
Association «L'Arc en Ciel»	200,00	Secours Catholique	300,00
Jeunesses Musicales de France	280,00	Ecole Saint-François	60,00
Tennis Club EVIAN	2 000,00	Lycée professionnel « Les 3 Vallées »	300,00
Secours populaire	300,00	Lou Vionnets	300,00
Croix Rouge Française	50,00	Ligue contre le Cancer	50,00
MJC d'EVIAN	1 000,00	Les Restaurants du Coeur	300,00



# Conseil Municipal

- **A accordé** une subvention de 24 000 euros au C.C.A.S. de Neuvecelle et de 22 825 euros à l'école Saint-Bruno pour les 33 élèves de Neuvecelle scolarisés dans cet établissement.
- **A demandé** que l'acquisition de mobilier et d'équipements soit imputable à la section d'investissement compte tenu du caractère de durabilité de ces dépenses.
- **A actualisé** les tarifs communaux.
- **A admis** en non valeur des produits irrécouvrables du budget du service de l'eau et la taxe locale d'équipement d'un débiteur placé en liquidation judiciaire du budget principal.
- **A sollicité** la Communauté de Communes du Pays d'Evian pour le versement d'un fonds de concours dans le cadre des travaux de renaturation des berges de Grande-Rive et Petite-Rive.
- **A accordé** sa garantie de prêt, à hauteur de 25 %, à Haute-Savoie Habitat, pour la construction de 11 logements PSLA à Milly Sud.
- **A fixé** les conditions d'utilisation des chemins communaux dans le cadre des exploitations forestières.
- **A approuvé** le don d'une parcelle de terrain par la SARL Résidence Royal Léman dans le cadre des travaux d'aménagement du carrefour avenue de Milly - Avenue de Maraîche.
- **A approuvé** les tracés ou portions de sentiers des itinéraires de randonnée de la boucle vergers et châtaigniers et a désigné Madame Anne BAISAMY comme référent communal a sein du groupe sentiers Pays d'Evian.

En fin de séance, le Conseil Municipal,

- **A été informé** de la mise en place d'une majoration de 30 % des droits à construire, issue de la loi du 20 mars 2012, pour les Communes dotées d'un PLU ou d'un POS, et donne un avis défavorable à cette mesure dont l'application n'est pas adaptée au bâti de Neuvecelle.

## 29 mai 2012 ■

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- **A attribué** le marché de travaux pour la valorisation des rives du Léman au groupement Sagradranse / Socco / Eurovia et a autorisé la signature du marché correspondant.
- **A sollicité** le Conseil Général de la Haute-Savoie pour l'octroi de subventions dans le cadre de la réalisation d'une roselière à Grande-Rive et de l'aménagement du carrefour avenue de Milly, avenue de Maraîche et avenue de Verlagny.
- **A sollicité** le Conseil Général de la Haute-Savoie et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse pour l'octroi d'une subvention dans le cadre de la réalisation d'une étude diagnostic du réseau d'eau potable et d'un plan de récolement.
- **A fixé**, pour les consommations enregistrées à partir du 01.08.2012, le montant de la redevance commune incluse dans le prix de vente de l'eau potable à 1 euro 20 par m<sup>3</sup> (contre 1 euro précédemment).

- **A renouvelé** les tarifs du transport scolaire pour l'année scolaire 2012/2013. Le dégrèvement de moitié accordé aux familles à faibles revenus a également été reconduit.
- **A approuvé** des décisions modificatives à intervenir sur le budget principal et sur le budget annexe de l'eau de 2012.
- **A attribué** une subvention de 1 320 euros à l'association ADMR Service de Soins à Domicile Chablais-Est.
- **A décidé** d'exonérer totalement de la taxe d'aménagement communale les locaux d'habitation et d'hébergement financés avec un prêt aidé de l'Etat et les locaux d'habitation principale financés avec un prêt à taux zéro renforcé dans la limite de 50 % de la surface excédant 100 m<sup>2</sup>.
- **A approuvé** une régularisation foncière avenue Seuvay.
- **A été informé** de la réalisation d'un prêt par Monsieur le Maire conformément à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Municipal.

## 25 septembre 2012 ■

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- **N'a formulé** aucune observation particulière sur l'arrêté préfectoral d'autorisation de travaux au titre du code de l'environnement et du code de la propriété des personnes publiques, pour la valorisation des rives du Léman « Grande-Rive » et « Petite-Rive ».
- **A approuvé** une décision modificative à intervenir sur le budget principal et relative aux travaux d'électrification à compétence du SYANE.
- **A approuvé** le règlement et les consignes de sécurité du service de transport scolaire,
- **A approuvé** le transfert de propriété d'un terrain situé à proximité de la gare du funiculaire au profit de la ville d'Evian-les-Bains.
- **A approuvé** la participation de la Commune au concours « Villes et Villages Etoilées 2012 » organisé dans le cadre de l'agenda 21.

Successivement en fin de séance, le Conseil Municipal,

- **A été informé** des modalités d'organisation du premier forum des associations,
- **A été informé** du suivi de la réalisation des travaux d'aménagement des rives du Léman à « Grande Rive » et « Petite Rive » et a été convié à une visite de chantier le jeudi 25 octobre 2012 à 16h00,
- **A décidé** de relancer la modification du plan local d'urbanisme et a évoqué la vente par la Commune des terrains de « La Creuse » situés en zone touristique,
- **A pris connaissance** du dernier bilan énergétique des bâtiments communaux,
- **A été informé** de la récente tenue des assemblées générales des associations « Lou Nove Chatni » et « La Fourchette de Milly » et du changement de présidence de ces associations.

# Un projet de méthaniseur au Pays d'Evian

Le nom d'Evian est associé à celui de l'eau

Le nom d'Evian est associé à celui de l'eau. Un or bleu dont tout le pays d'Evian tire avantage. Soit directement par l'exploitation de l'eau minérale, soit plus généralement par le tourisme et l'hôtellerie qui lui sont liés. Ce sont des activités qui ont l'avantage de ne pas pouvoir être délocalisées. Elles ne sont pour autant garanties pour l'éternité. L'abandon de différentes sources d'alimentation en eau potable pour cause de pollution a été un signal alarmant. Les ressources en eau minérale, bien que situées à plus grande profondeur, ne sont pas à l'abri du même type de problème.

La **pollution** a essentiellement trois origines : l'**urbanisation** et la **gestion du territoire agricole** sur le plateau de Gavot et le **salage des routes en hiver** sur l'ensemble du Pays d'Evian.

Le salage a fait l'objet d'un accord entre les différentes communes concernées pour en réduire l'usage. Un programme d'assainissement collectif, prévu sur 7 ans, a été mis en place à partir de 2010 pour couvrir l'ensemble de l'impluvium et améliorer les conditions d'urbanisation. Il est complété par une organisation intercommunale de l'assainissement non collectif. Reste les questions liées à l'agriculture et en particulier celle de l'épandage des fumiers et des lisiers.

La réponse proposée est la **construction d'un méthaniseur** qui par ailleurs valorisera les effluents d'origine agricole.

L'objectif recherché est triple : **protéger les ressources en eau minérale, garantir la qualité des eaux potables d'alimentation communale, améliorer les pratiques agricoles.**

Ce projet a été initié par la Société des Eaux Minérales d'Evian dans le cadre de sa propre problématique. En l'élargissant, la Communauté de Communes du Pays d'Evian l'a repris comme projet de territoire au titre de sa compétence Environnement.





## I - Les données de conception et d'organisation

La Communauté de Communes du Pays d'Évian groupe 16 communes réparties sur une surface de 144 km<sup>2</sup> dont 60% est agricole, orientée essentiellement vers la production laitière. Pour une population de 32 000 habitants elle compte 3 560 têtes de bétail (équivalent UGB) que se partagent 54 agriculteurs. La répartition des zones d'élevage n'est pas homogène. Bien qu'elle concerne les 7 communes du plateau de Gavot auxquelles il faut ajouter Publier et Marin, elle est davantage concentrées autour de Saint-Paul, Larringes, Féternes et Vinzier. Elle a par contre en commun d'être classée en AOC Reblochon ou Abondance et en Tome de Savoie pour Marin.

### I-1 Les données de conception

Difficultés de stockage, difficultés d'épandage sont les deux problèmes que rencontre une agriculture aux pratiques encore traditionnelles. Associé à une urbanisation croissante, le stockage des effluents d'élevage est contraint dans l'espace et le plus souvent insuffisant en capacité.

Les conditions climatiques, neige et gel sur une période de 4 à 6 mois, rendent les parcelles impropres à l'épandage. La proximité des habitations entraîne des conflits relatifs aux odeurs naturellement liées à l'épandage traditionnel. A cela il faut ajouter que la maîtrise des quantités épandues est souvent relative. Certains matériels sont anciens et peu précis.

Différentes solutions ont été envisagées. **C'est finalement le principe de méthanisation qui a été retenu.**

De 3, puis de 2, le projet a été arrêté à 1 seule implantation, en limite des Communes de Larringes, Vinzier et Féternes dans un site proche de la déchetterie de Vinzier. Il a été choisi par rapport à sa proximité au plus grand nombre des têtes de bétail concernés. Les capacités de stockage d'une unité de méthanisation et de compostage devraient permettre de se libérer des difficultés climatiques et ainsi d'optimiser l'efficacité de l'épandage pour les plantes et la protection des milieux.

La valorisation des effluents d'élevages agricoles, à l'analyse de la situation, doit suffire pour l'ensemble du territoire.

### I-2 Les données de l'organisation

Le procédé technique de la méthanisation d'effluents d'élevage agricole est bien connu notamment en Suisse et en Allemagne. Une organisation spécifique a été élaborée en fonction des paramètres de ce dossier.

A la Communauté des communes du Pays d'Évian, dans son rôle d'aménageur, il revient de :

- fixer les données générales du projet,
- choisir le lieu d'implantation et en acquérir le foncier,
- sélectionner un délégataire de service public et gérer le contrat de délégation.

Au délégataire, il est demandé une mission complète de conception, construction, exploitation. Il lui appartient de :

- collecter les effluents,
- transformer cette matière première par méthanisation pour en faire :

- du gaz qui sera acheté par GRDF et injecté directement dans le réseau de distribution,

- et un sous-produit de digestat (solide et liquide) qui sera repris par l'agriculteur comme engrais.

L'exploitant pourrait être tenté d'améliorer la rentabilité de son installation en traitant d'autres produits méthanogènes. Il devra cependant se conformer strictement aux règlements régissant les AOC de Reblochon et d'Abondance.

L'agriculteur met à disposition ses effluents, reprend son engrais et l'épand sur ses terres. Il est responsable de son exploitation. La qualité des entrants fera l'objet d'un suivi afin de garantir une qualité des digestats solides et liquides. De même l'épandage sera contrôlé. Vis-à-vis des agriculteurs, la Communauté de Communes s'est par ailleurs engagée à ce que le prix de ces nouvelles pratiques ne coûte pas plus cher à l'agriculteur que les anciennes.

En 2002, s'est mise en place l'Association pour la Protection de l'Impluvium des Eaux Minérales d'Évian (APIEME). Elle est constituée d'une part des 9 Communes concernées par l'impluvium (Lugrin, Thollon, Bernex, Saint-Paul, Vinzier, Féternes, Larringes, Champanges et Marin) et d'autre part des 4 Communes d'émergence (Évian, Publier, Neuvecelle et Maxilly) ainsi que de la société Danone exploitant les eaux minérales d'Évian. Son budget est alimenté par une contribution des Communes d'émergence (5% du produit de la surtaxe encaissée au titre des eaux minérales) et, à montant égal, par Danone. Elle est une interface entre les collectivités locales, les agriculteurs et Danone. Outre que le projet entre dans l'objectif de ses statuts, l'apport technique et financier de l'APIEME est nécessaire à la réalisation. Danone a financé l'avant-projet.

L'APIEME s'est chargée de rédiger avec les agriculteurs une chartre qui définit les conditions d'approvisionnement et d'épandage ainsi que leur traçabilité. Tout agriculteur qui passera un contrat avec l'exploitant du méthaniseur devra nécessairement la respecter. Par ailleurs l'APIEME s'est engagée à financer le matériel d'épandage qui sera géré par les agriculteurs à travers une ou plusieurs Coopératives pour l'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA).



RAMONAGE  
Conduits de fumée  
Chaudières  
Inserts  
Cheminées

SARL  
MAURICE  
VIOLLAZ  
RAMONAGE  
depuis 1968

51 Chemin des chênes - 74500 Maxilly / Léman  
Tél. 04 50 75 15 89 - Mob. 06 82 21 77 10  
Mail : jbvillaz@me.com

S. A. S. **MICHEL CASSET**

**PEINTURE**  
PLACOPLATRE - SOLS



51 rue de la Dent d'Oche  
74500 AMPHION  
Tél. 04 50 70 87 33  
mcasset@wanadoo.fr

**ROCH**

**FERMETURES**  
Fenêtres, volets, vérandas



140, Rue du Pont de Dranse « La Petite Arche » - 74500 PUBLIER  
Email : roch-fermetures@orange.fr - Web : www.rochfermetures.com  
Tél. 04 50 04 29 77 - Fax. 04 50 04 37 75



Pour toutes vos demandes de restauration pour votre mobilier et objets d'art du XVIIIe, XIXe et XXe siècle, et tous travaux de petite menuiserie intérieure ou extérieure.

**RICHARD THEVENOT - EBENISTERIE D'ART**  
Tél. 04 50 74 10 26 - www.richard-eben.fr  
350, chemin de chez Gruz - 74500 NEUVECELLE

**TAXI N°1**  
NEUVECELLE

**06 08 27 05 71**

TOUS TRANSPORTS  
Gare, ville, aéroports,  
excursions,  
transport sanitaire assis  
(agrée sécurité sociale)





## II - Les données techniques et financières

### II-1 les données techniques

#### • Méthaniseur

En tenant compte que 100% des agriculteurs adhèrent au projet et que 100% des effluents soient traités, le bilan prévisionnel est le suivant :

**Entrants :** 33 000 T/an

( 31 700 T Effluents d'Elevages + 1 300 T Co produits)

**Digestats :** 31 000 T/an (26 000 T liquide + 5 000 T Solide)

**Bio gaz :** 1 485 600 m<sup>3</sup>

Valorisation 7,5 MWh injectés dans le réseau GRDF.

#### • Unité de compostage

**Entrants :**

Déchets verts	1 200 T/an
Digestats	5 000 T/an.

Le méthaniseur prévu est de type infiniment mélangé mais la technique reste ouverte en fonction des résultats de la délégation de service publique.

### II-2 les données financières

#### • Les coûts :

Méthaniseur :	6 036 150 € HT
Compostage :	1 056 050 € HT
soit :	7 092 400 € HT

Le montant global des subventions attendues (Conseil Général de Haute-Savoie, Conseil Régional Rhône-Alpes, l'Agence de l'Eau Rhône Alpes Méditerranée Corse, l'ADEME, les Fonds Européens) est de l'ordre de 56%, soit 4 000 000 €.

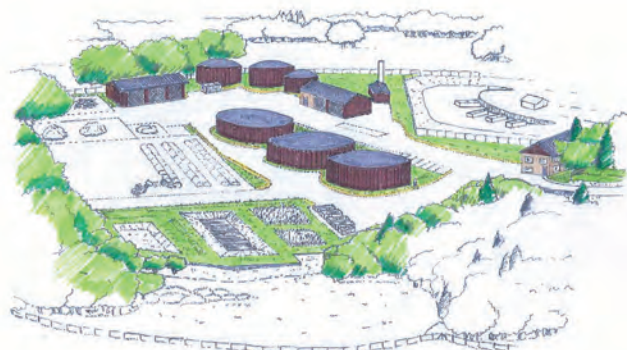
Reste un coût d'investissement de 3 092 400 € HT qui correspond à un amortissement de 236 000€/an sur 2 fois 15 ans.

#### • Les recettes :

Vente de Gaz ; 11,118 ct€ \* 7 500 000 kWh = 850 000 € /an

Un potentiel supplémentaire de 7 000T de lactosérum sera disponible à la mise en service de la nouvelle fruitière de Vinzier, prévue courant 2014 et améliorera notablement l'équilibre financier de l'opération.

Reste un différentiel positif mais limité aux impératifs du projet.



*Esquisse d'intégration paysagère - Projet TERAAGR'EAU - protection de la qualité de l'eau et de la valorisation organique.*

## Conclusion

Le solde annuel prévisionnel laisse une marge positive pour envisager une délégation complète de service publique comprenant la conception, la construction et l'exploitation du méthaniseur. N'ayant à supporter qu'un coût limité de la construction, l'investissement de la collectivité s'en trouve considérablement réduit. Un cabinet spécialisé a été sélectionné pour préparer le dossier de consultation auprès des délégataires potentiels.

Reste les 54 agriculteurs concernés. Actuellement 50 (93%) ont signé. Les avantages attendus quant à l'amélioration de l'amendement et de la fertilisation de leur terre ont été des atouts importants pour leur engagement.

Louis DURET, maire de Neuvecelle,  
Président de la Communauté de Communes du Pays d'Évian



# Travaux de Valorisation des Rives du LEMAN

## ■ Réalisation des digues



Le pied des nouvelles plages sera constitué de digues sous lacustres d'une longueur de 190 ml.

La première phase du chantier, qui s'est achevée début novembre, a permis la réalisation des digues et brise-vagues.

Ainsi, sur toute la longueur du projet, soit 680 ml, le remblai sera contenu par la mise en place de digues en enrochements installées principalement de manière longitudinale par rapport à la rive. Posées sur les hauts fonds qui longent le rivage, à une distance de 20 à 50 m de la côte et à une profondeur maximale de 5 à 6 m, ces digues assureront la protection du remblai contre les vagues, la houle et les courants.

La structure du remblai sera également assurée par la mise en œuvre de trois digues transversales disposées perpendiculairement à la rive, notamment à proximité des deux plages. Ces digues serviront de point d'appui aux galets charriés par les courants et permettront de contenir les matériaux des plages créées.

Le pied des nouvelles plages sera constitué de digues sous lacustres d'une longueur de 190 ml.

Les digues ont un profil trapézoïdal, dont le cœur est composé de chaille (blocs en granulats de 50 à 150 kg). Leur parement sera composé d'enrochements permettant de garantir leur stabilité.





A chaque interface avec le remblai, elles seront couvertes d'une couche de géotextile anti contaminant empêchant la perte de matériaux fins dans les digues et le risque de tassement non contrôlé du remblai.

Une campagne d'essais en modèle réduit (canal à houle), réalisée en juin 2012 à La Seyne-sur-Mer (83), a permis de valider les prédimensionnements prévus au cours de la phase d'avant-projet et d'optimiser la taille des blocs d'enrochement.

Les travaux lacustres, c'est-à-dire ceux présentant une incidence sur le milieu aquatique, sont désormais interdits jusqu'au mois de mars 2013 afin de préserver la reproduction des poissons (conformément à l'arrêté préfectoral n° 2012143-0024 du 22 mai 2012 autorisant la réalisation de ces travaux sur le domaine public fluvial du Lac Léman).

**La seconde phase du chantier**, au premier semestre 2013, permettra la réalisation des travaux de remblaiement depuis l'ancienne rive jusqu'aux digues soit une avancée sur le Lac de 20 à 25 m (50 000 m<sup>3</sup> de matériaux pour une surface de 29 500 m<sup>2</sup>). Les pontons et leurs accès doivent être mis en service pour l'été prochain. Les terrasses des établissements « L'Hostellerie du Lac » et « Le Tibetan Café » seront conservées jusqu'en septembre 2013.

Les pontons  
et leurs accès  
doivent être  
mis en service  
pour l'été  
prochain.

Nous remercions Monsieur Francis DEWEZ, conseiller municipal à Maxilly pour ses photos des travaux et Monsieur Eric SOULLIAERT de Profils Etudes

# Eclairage public

## Bilan des foyers lumineux : 82% des lampes sont au sodium haute pression

Dans le cadre de l'agenda 21, la Commune a fait effectuer en 2012, une étude de l'éclairage public dont les **4 objectifs** étaient :

- la connaissance du patrimoine Eclairage Public
- la diminution de la facture énergétique
- l'amélioration de la qualité de l'éclairage
- l'amélioration de la sécurité des installations d'éclairage

Les étapes pour atteindre ces objectifs ont été :

- le recueil des données : reconnaissance sur site des matériels coffrets et foyers lumineux
- une campagne de mesure : grandeurs électriques et éclairement
- le recueil des factures EDF de chaque poste

L'analyse de toutes ces données a permis d'établir un bilan énergétique et financier de chaque poste coffret.

Des propositions d'améliorations ont été faites concernant :

- l'optimisation tarifaire
- la commande d'allumage et d'extinction
- le facteur de puissance (cos phi)
- la technologie des foyers lumineux (lampes à meilleure efficacité énergétique)
- la qualité de l'éclairage
- la variation de puissance
- la sécurité réglementaire

Un avis a été donné sur :

- l'amélioration des niveaux d'éclairage insuffisants
- la diminution des niveaux d'éclairage trop importants
- la sécurité électrique
- la vétusté des matériels

Il serait trop long pour décrire, ici, tous les résultats de cette importante étude qui tient dans un gros classeur.

Cette étude démontre que notre réseau d'éclairage n'est pas de qualité optimum et qu'il faudra quelques années pour améliorer la situation.

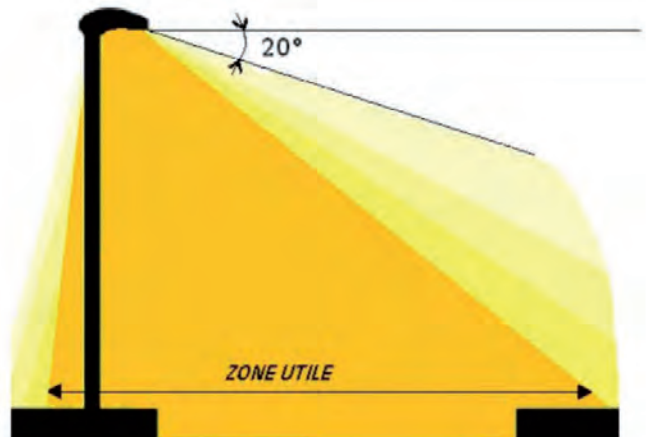
Le réseau est constitué de 756 candélabres qui sont alimentés par 25 coffrets compteur. 23 km de voirie sont éclairés. La durée théorique d'éclairage est de 4080 heures. La consommation annuelle est d'environ 502 00 kWh et représente une dépense annuelle de 38 500 TTC.

Bilan des foyers lumineux : 82% des lampes sont au sodium haute pression ce qui est un très bon résultat, mais 12% des lampes sont au vapeur de mercure plus énergivore et qu'il faudra rapidement remplacer. Pour info, dans le département 30% des lampes sont encore au vapeur de mercure. 40% des luminaires sont dans un état correct, 42% dans un état moyen et 18% sont vétustes, soit 138 foyers à remplacer sur 756.

Concernant la nuisance lumineuse, 54% des luminaires sont non conformes, c'est-à-dire qu'ils éclairent, en partie, le ciel. La lumière masque les étoiles tout en ne contribuant ni au confort, ni à la sécurité des personnes. C'est inutile et cela coûte cher. De nombreuses espèces nocturnes (papillons, oiseaux, lucioles, etc) sont perturbées ou piégées par la lumière. La lumière est la deuxième cause d'extinction des insectes après les pesticides. Les luminaires de type boule, les lanternes sans réflecteur et les luminaires anciens sont responsables de ce mauvais résultat.

77% des candélabres (mât) sont corrects, 21% moyens et 2% vétustes.

Chacun des 25 coffrets compteur gère environ 30 foyers. 15 coffrets doivent faire l'objet d'une intervention pour une remise en conformité.



Gestion du temps d'éclairage : l'objectif est de le diminuer.

Il faudra remplacer les cellules qui commandent l'allumage et l'extinction de l'éclairage par des horloges astronomiques. Actuellement certaines cellules se déclenchent avant le niveau de 5 lux recommandé par les normes.

Les horloges permettront une synchronisation de l'allumage, elles offriront la possibilité de décalage crépusculaire, la commande de variateur et des illuminations. Ces horloges seront aussi équipées de cellules intégrées de manière à tenir compte du niveau lumineux réel afin que l'éclairage s'allume en cas de ciel sombre ou d'orage.

Certaines voies ont un niveau d'éclairage surdimensionné qui pourra être réduit :

- soit pendant une partie de la nuit quand la fréquentation de ces voies est peu importante. Pour cela, des régulateurs-réducteurs de tension seront installés dans les coffrets.
- soit par le remplacement des lampes existantes trop puissantes (150 à 250 W)

Pour les voies secondaires où le niveau d'éclairage pourra être abaissé une partie de la nuit. Les économies attendues sont à considérer sous deux aspects :

- économie sur l'entretien du matériel et le remplacement des lampes dont la durée de vie est augmentée de 25%
- économie d'énergie, lorsque l'on passe en régime réduit par exemple de 22 heures à 6 heures du matin, c'est 8 heures par jour soit 2920 heures par an. Une réduction de tension nominale de 26% (170 V) nous donne un abaissement de puissance de 45%.

Un schéma directeur de rénovation et d'amélioration a été établi. Il est basé sur 4 degrés d'urgence :

- U1** Intervention dans un délai court justifié par une urgence sécuritaire de niveau 1
- U2** Investissements justifiés par une urgence environnementale et une urgence sécuritaire de niveau 2
- U3** Investissements justifiés par une urgence énergétique de niveau 1
- U4** Investissements justifiés par une urgence énergétique de niveau 2

Le degré U1 sera traité en 2013. Il représente un coût de 80 000 € TTC subventionné à 30%.

Le degré U2 présente un coût estimé à 180 000 € TTC et sera réparti sur plusieurs années.

L'ensemble des travaux (U1 à U4) est estimé à 550 000 € TTC subventionné à 30%. Comparé au 38 500 € de coût annuel de l'éclairage, ces investissements sont très lourds et devront faire l'objet d'un débat. Il ne faut pas oublier que la Commune fait, depuis quelques années, un gros effort financier pour enterrer les lignes aériennes y compris l'éclairage public.

En 2013, c'est une étude sur le réseau d'eau potable qui est programmée. Le réseau d'eau pluviale a été étudié en 2006. Ainsi, c'est l'ensemble des investissements nécessaires à une bonne gestion des équipements communaux qui aura été identifié. Ces investissements pourront être répartis sur les prochaines années.

Frédéric HARDUIN. (Adjoint à l'urbanisme)





6, Av. du Pré Robert Nord  
74200 Anthy sur Léman  
Tél. 04 50 70 31 08  
Fax. 04 50 26 74 95

Domaine du Crêt Sud  
74500 Lugin  
Tél. 04 50 76 11 68  
Fax. 04 50 76 14 53



STATION DE POMPAGE  
(eau potable, eau usée)  
TRAITEMENT EAU POTABLE  
TELECOMMANDE - AUTOMATISME  
REGULATION - TELETRANSMISSION  
RECHERCHE DE FUITE

-----  
Parc d'activités des Platières - 160 rue du Moron  
69440 SAINT LAURENT D'AGNY  
Tél : 04 78 48 79 67  
Fax : 04 78 48 79 64  
Email : pavelec@wanadoo.fr



# Intermarché

04 50 76 15 15

zac des Crêts - 74500 LUGRIN

Ouverture tous les jours Non-stop  
de 8h45 à 19h15  
Dimanche de 8h45 à 11h45



[www.intermarche.com](http://www.intermarche.com)

# BOUCHERIE

*Stéphane Sannicola*

# CHARCUTERIE

Charcuterie Maison,  
Spécialités, Braséradés,  
Fondues, etc.

1077, av. de la Rive - 74500 AMPHION - Tél. 04 50 70 04 76



VINS - SPIRITUEUX - LIQUEURS

OUVERT TOUTE L'ANNÉE MÊME LE DIMANCHE

Rue piétonne - 37, rue Nationale  
EVIAN

Tél. Fax. 04 50 75 12 47

# Dossier social

En cette période dite « de crise », nous vous proposons de faire le point sur l'organisation de l'action sociale et les acteurs du réseau local.

## L'Action Sociale

Elle concerne trois types de publics :

- Les familles et leurs enfants
  - L'action en direction de toutes les familles quel que soit leur niveau de revenu. Cette action est pilotée au sein des Caisses d'Allocation Familiale. Elle finance partiellement l'éducation des enfants.
  - L'action en direction des enfants en difficulté sociale, isolés ou en famille, elle relève de la compétence des départements. (Aide Sociale à l'Enfance)
- Les personnes âgées :
  - l'allocation de solidarité aux personnes âgées est financée par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse.
  - l'allocation pour l'autonomie est financée par l'aide sociale des départements. Son obtention et son montant dépendent de deux critères, le niveau de dépendance et le revenu de la personne ou du ménage.
  - l'aide sociale pour l'hébergement en EHPAD (maison de retraite médicalisée). Elle est conditionnée par le revenu et se substitue à l'obligation alimentaire des enfants et petits-enfants de la personne âgée. Elle est financée par l'aide sociale des départements.
- Les publics touchés par l'exclusion sociale et le chômage de très longue durée.

Cette aide sociale (ancien RMI aujourd'hui RSA) regroupe l'ensemble des prestations sociales versées aux personnes en situation de pauvreté ou d'extrême pauvreté. Elle a pour objectif de répondre aux besoins vitaux des personnes.

L'implantation des différentes structures et des acteurs locaux va dépendre évidemment de la composante urbaine ou rurale de la Commune et de sa taille.

L'organisme le plus concerné par l'aide sociale est le Conseil Général dont le budget de fonctionnement est en majorité dévoué à cette action.

## Le Conseil Général

Le Conseil général, qui existe depuis plus de deux cents ans, a su s'adapter aux nouvelles missions qui lui ont été confiées. L'idée qui a prévalu à la naissance d'un Conseil Général est celle de l'égalité des citoyens. Chacun doit pouvoir accéder aux mêmes services et bénéficier des mêmes droits. L'action sociale constitue l'essentiel des compétences départementales auquel le Conseil général consacre la majorité de son budget de fonctionnement.

Le département est la collectivité chargée de la solidarité.

En matière d'aide sociale, il est la collectivité «chef de file». Le coût financier de ses interventions représente plus de la moitié de son budget de fonctionnement.

Son action concerne l'enfance, les personnes handicapées, les personnes âgées et ses prestations égales d'aide sociale.

- l'enfance : protection maternelle et infantile, adoption, soutien aux familles en difficulté financière ;
- les personnes handicapées : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap (loi du 11 février 2005) ;
- les personnes âgées : création et gestion de maisons de retraite, politique de maintien des personnes âgées à domicile (allocation personnalisée d'autonomie) ;
- les prestations légales d'aide sociale : gestion du revenu de solidarité active.

Le Conseil Général est aussi impliqué dans l'aménagement du territoire, en matière d'enseignement, d'environnement, de culture et patrimoine, de sécurité routière.

# Dossier social

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le CCAS

## CCAS, un sigle pour Centre Communal d'Action Sociale.

### Qu'est-ce que le CCAS ?

Le CCAS est un établissement public communal, une personne morale dont l'objet est strictement social. Il intervient dans :

- L'aide sociale légale, c'est-à-dire les dispositifs définis par la loi comme le RSA (Revenu de Solidarité Active) qui remplace le RMI (Revenu Minimum d'Insertion) et l'API (Allocation de Parent Isolé) depuis le 1er juin 2009, l'APA (Aide Personnalisée d'Autonomie) ...

A Neuvecelle, vu la taille de la commune, le CCAS est une courroie de transmission entre la population et les services de l'Etat, du Département chargé de gérer ce type d'aides.

- L'aide sociale facultative. Le CCAS est complètement autonome pour définir les aides qu'il désire mettre en place en fonction des besoins de la commune.

- L'action sociale : ensemble de mesures concrètes permettant de créer du lien social dans la population de la commune.

### Qui dirige le CCAS ?

Le CCAS est dirigé par un conseil d'administration, présidé obligatoirement selon la loi française par le Maire de la commune.

Le conseil d'administration est constitué de représentants élus du conseil municipal et de membres nommés par le Maire pour leur connaissance des besoins de la population et leur compétence en matière sociale.

A Neuvecelle, voici les 4 conseillères municipales qui siègent au CCAS :

Sandrine BEGNI - Sabine SANNICOLO - Anne-Cécile VIOLLAND  
Valérie FABRELLO

Et les 4 membres nommés par le Maire :

Chantal CHAPUIS - Béatrice GAUTHIER - Nicole GIL - Eric LOUP

## Quelles sont les actions concrètes menées par le CCAS de Neuvecelle ?

Le CCAS de Neuvecelle axe principalement ses actions sur les familles en difficultés et sur les aînés. Voici la liste des aides disponibles et le nombre de cas rencontrés actuellement sur la commune :

Aides	Conditions	Prise en charge	Nombre d'aides distribuées
Frais de transport scolaire	Familles non imposables	50%	12 familles
Frais de cantine sociale	Familles en difficulté	50%	1 famille
Frais de garderie péri-scolaire	Familles en difficulté	50%	aucune famille
Attribution de secours de Noël	Personnes en difficulté ou handicapées	250%	17 bénéficiaires
Frais de portage des repas à domicile	Personnes en difficulté		14 bénéficiaires
Repas annuel aux personnes de plus de 70 ans ou distribution d'un colis	Personnes de plus de 70 ans	repas ou colis offerts	139 participants ou repas 115 colis distribués

Evidemment, le CCAS peut être amené à attribuer une aide ponctuelle lorsqu'un cas exceptionnel lui est soumis.

D'autre part, le CCAS octroie une subvention importante à l'ADMR (Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural) de la Rive Est du Léman qui regroupe les Communes de Lugrin, Maxilly, Meillerie, Neuvecelle, Novel et Saint-Gingolph.



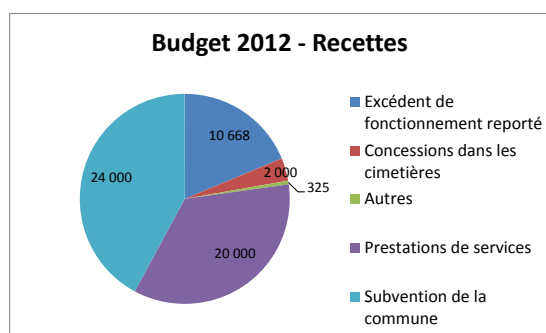
# Dossier social

## Quels sont les moyens du CCAS ?

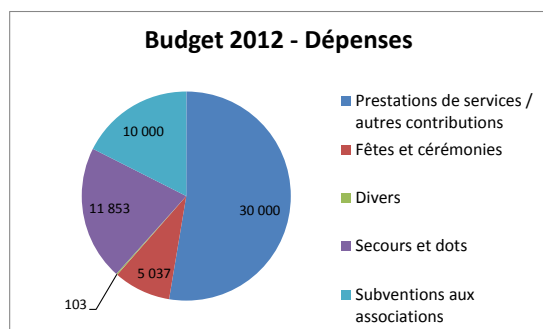
Les moyens du CCAS sont essentiellement des moyens financiers. Le CCAS dispose d'un budget propre, isolé complètement de celui de la commune.

Selon la taille de la commune, il pourrait également disposer de personnels, mais ce n'est pas le cas à Neuvecelle.

Voici les grandes lignes du budget du CCAS de Neuvecelle. Le budget n'est composé que d'une section de fonctionnement (recettes et dépenses) sans aucune section d'investissement. Les chiffres présentés sont ceux du budget 2012.



Les recettes proviennent essentiellement de la subvention versée par la commune (24 000 €). Elles sont complétées par la partie facturée aux personnes bénéficiaires des aides pour livraison des repas à domicile qui paient une partie du coût réel total. Remarque concernant les concessions dans les cimetières : légalement, 1/3 du fruit des concessions doit être versé au CCAS, le reste tombant dans le budget général de la commune.



Les dépenses sont axées logiquement sur les prestations figurant dans le tableau ci-dessus : le poste « Prestations de services » et « Secours et dots » représentent les principales aides.

Le poste « Fêtes et cérémonies » représente le repas des anciens.

De plus, le poste « Subventions aux associations » regroupent principalement le versement à l'ADMR de la Rive Est du Léman, calculé sur la base du nombre d'habitants dans la commune, ainsi que, dans une moindre mesure, à 2 autres associations locales.

## Comment évolue le nombre d'aides accordées sur Neuvecelle ?

Au regard des budgets des dernières années, force est de constater une grande stabilité du nombre d'aides accordées. Les budgets des dernières années sont stables reflétant en cela les besoins limités de la population neuvecelloise en aides sociales, principalement financières.

## Conclusion

On pourrait reprendre la maxime : « montre-moi ton CCAS et je te dirai quelle commune tu es ». En effet, les aides distribuées par le CCAS représentent bien le profil de la commune de Neuvecelle : commune résidentielle plutôt aisée, nécessitant peu d'aides sociales, par contre nombreuses personnes âgées demandant l'aide pour les repas à domicile.

### Vos interlocuteurs locaux :

- Le Pôle gérontologique du CHABLAIS  
« Immeuble Androsace » 1, rue Casimir Capitan, 74200 Thonon-les-Bains 04 50 81 89 34

- Le Pôle médico-social  
Une assistante sociale, Madame Gaëlle SEMELIN vous propose de vous rencontrer, les 2èmes jeudis de chaque mois, sur rendez-vous à la mairie. Son rôle est d'aider et d'orienter les familles dans leur vie sociale, personnelle ou professionnelle.

Elle dépend du Pôle Médico-Social,  
« Villa Belle Epoque »,  
26, avenue des Sources à Evian.  
04 50 83 11 77

- CCAS :  
Mairie de Neuvecelle 04 50 75 03 45

# Un champion de France à Neuvecelle

Timothé BAISAMY  
Champion de France  
de Half-Pipe 2012  
en snowboard.



Né en 1997, il commence à pratiquer le ski à 4 ans, avant de faire comme toute la famille : du snowboard. Il intègre la section snowboard du ski club de Morzine-Avoriaz à 9 ans et participe aux compétitions dans toutes les disciplines : slalom, snowboard-cross, half-pipe et slope style. Mais il préfère le free style. Sans doute aidé et motivé par Johann, son frère, champion de France adulte de half-pipe la saison dernière et membre de l'équipe de France.

C'est sa passion principale, mais il aime aussi le skate, le théâtre, la guitare et le trampoline.

Actuellement en seconde, il rêve d'intégrer le lycée d'Albertville en sport études. Souhaitons-lui de bien réussir cette nouvelle saison pour y parvenir.

**VENTIMECA**  
GENIE CLIMATIQUE

**Chauffage  
Ventilation  
Climatisation**

**04 50 72 35 94**  
**www.ventimeca.com**

 **SOVACOM/**  
créateur d'idées

**Création** de visuel et charte graphique.

**Edition** : plaquettes, catalogues, flyer, affiche,...

**Web** : site internet administrable, appli,...

**Mise en page automatique** : en lien avec une base de données pour la création de catalogue.

**Formation** aux outils d'aide à la création dans le cadre de la formation professionnelle continue.

5, avenue du Général de Gaulle - 74200 THONON  
Tél : 04 50 49 04 03 - fax : 0826 384 378  
www.sovacom.com

Déclaration d'activité de prestataire de FORMATION enregistré N° 82 74 02708 74.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

# Ils nous ont quittés.

## ■ Joseph DEGRANGE



Joseph DEGRANGE, ancien maire de Neuvecelle, est décédé le jeudi 19 avril 2012, à l'âge de 98 ans.

« Un chapitre de l'histoire de la Commune vient de se refermer.

Neuvecelle c'était toi et toi c'était Neuvecelle. Bien que né à Evian, tu étais de Neuvecelle comme ton père, ton grand-père, le père de ton

grand-père et ainsi de suite jusqu'à Pierre DEGRANGE venu de Fribourg à Montigny pour fuir le protestantisme et les Bernois vers 1550. Le hasard des travaux à l'église de Neuvecelle te ramène à Maxilly, le point de départ, pour ton dernier voyage. Tu as vécu dans une tradition de liberté. J'ai eu l'occasion, plus d'une fois, de découvrir ta capacité à «mépriser les cabales et les intrigues, ton aptitude à répudier les préjugés, à garder ton indépendance». Oui, je crois que tu étais profondément un homme libre.

Tu étais également un homme au service des autres. Ton engagement pour la société a commencé très tôt. Tu avais un peu plus de 20 ans quand, avec Paul GRANJUX, Joseph DURET mon père, et quelques autres, tu as participé à la mise en place de la première coopérative agricole à Neuvecelle. C'était en 1934. Puis à la sortie de la guerre en avril 1945, Irénée REVILLARD, Préfet de la Haute-Savoie originaire de Neuvecelle, te nomme maire de la Commune. Ton adjoint était François DUFOUR mieux connu sous le nom de Cambronne. Il était de Grande-Rive. Ne partageait pas vraiment tes idées politiques. Mais comme toi, il avait mis en place, dans les années 30, une coopérative de pêcheurs... Comme toi, il pensait qu'on peut améliorer la vie de nos concitoyens... Tu resteras maire 2 ans. Le temps de gérer les problèmes d'après-guerre. Mais surtout de gérer une installation provisoire de la mairie et des écoles après l'incendie accidentel de septembre 1944. Tu ne te représenteras pas aux élections suivantes. Tu resteras cependant au Conseil avec Robert MAGNIN durant ses 4 mandats. Lorsque tu prends la suite en 1977, tu en poursuis la politique : route, assainissement, bâtiments publics avec le problème récurrent du manque de ressource en eau potable. Je retiendrais deux initiatives qui ont orienté durablement l'avenir de la Commune. La construction d'un groupe scolaire sur le terrain Cachat en 1979, ce qui a déplacé à Milly le centre actif de la Commune. L'approbation du plan d'occupation des sols en 1982. A quelques détails près, bien qu'on parle aujourd'hui de plan local d'urbanisme, il est toujours

d'actualité.

Ton dernier mandat, en tant que 1er Adjoint, nous l'avons fait ensemble. En 1977, tu m'avais pris sur ta liste et proposé comme adjoint. Tu nous as donné goût à la chose publique. Et si actuellement je suis Maire c'est qu'en 1983 tu m'as largement aidé à le devenir. En restant à mes côtés tu m'as transmis tes valeurs et fait découvrir la fonction. Je t'en garde une infinie gratitude.

Cette fonction d'élu et de Maire, tu l'as assumée avec foi et passion. Tu nous as appris cette manière de vivre ensemble, cette idée de l'humanisme qui permet de ne voir dans les hommes que ce qui nous réunit. Tu resteras dans l'histoire de la Commune comme un homme ouvert aux autres. Un homme de Neuvecelle. »

*Extrait du discours de Louis DURET, Monsieur le Maire, lors de l'enterrement en l'église de Maxilly le 24 avril 2012.*

## ■ Alain MORAND

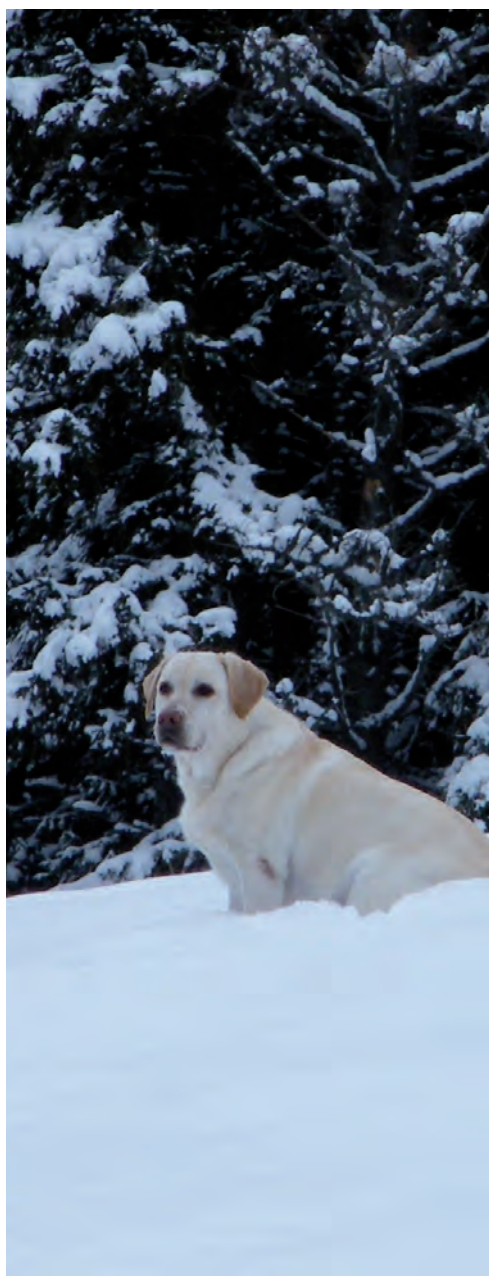


Alain MORAND est décédé le 4 décembre 2011, à l'âge de 77 ans. Il restera à jamais Alain l'accordéoniste, qui a pendant des années animé toutes les manifestations festives et culturelles de Neuvecelle et ailleurs avec dynamisme et bonne humeur. Orphelin très tôt, la vie ne l'a pas épargné. Il commence à 14 ans à travailler à La Verniaz où il évoluera de nombreuses années, avant de rentrer à la Menuiserie Jacquier où il terminera sa carrière. Sa famille et plus récemment ses arrières petits-enfants, faisaient le bonheur d'Alain.

C'était un homme affable, heureux d'aller à la rencontre des autres et de faire partager sa musique. Nous le remercions pour toutes ces soirées dansantes au rythme de son accordéon.



# Regards et Boules de Poils



## Des chiens «diplômés» pour nos aînés

Rappelez-vous, ma maîtresse et moi....

**Luna**, belle labrador, avons participé à un stage CHIENS VISITEURS en Isère. J'ai obtenu mon diplôme, mais je dois vous le dire, vu mon grand âge, j'ai bénéficié d'un traitement de faveur ! Quel week-end enrichissant ! Je me suis amusée avec de nouveaux copains, mais j'ai dû travailler dur aussi et écouter l'éducateur/formateur qui venait de très loin pour nous faire partager son expérience.

Bien sûr, pour les gentils résidents des Maisons de Retraite et les personnes handicapées que nous rencontrons et qui apprécient tellement nos visites, cela ne change pas grand-chose que nous ayons ce « SUPER DIPLOME », mais nos maîtres ont aussi beaucoup appris sur notre comportement et ce stage nous permet à tous de savoir nous adapter aux situations délicates ou difficiles qui peuvent se présenter lors d'une visite.

Les personnes âgées sont fragiles et nous tenons à leur apporter toute notre affection et nos câlins dans les meilleures conditions possibles. D'autres stages ont eu lieu, dont un à Neuvacelle en octobre dernier et de nouvelles sessions sont prévues en 2013, afin que tous mes copains qui rejoignent l'Association puissent profiter de cet enseignement et devenir également « des chiens diplômés ».....

Pour donner du bonheur et de la tendresse avec toute la générosité dont nous sommes capables, nous, « Les Boules de Poils ».

A ce propos, si cela vous tente, prenez votre maître par la patte et venez rejoindre notre équipe de bénévoles.....

Dites-lui qu'il suffit d'appeler Delphine au **06 23 87 88 37**  
LUNA et toute l'Equipe des Boules de Poils.

# Trompes de chasse de Neuvecelle



Les membres de notre association des Trompes de Chasse se réunissent dans la bonne humeur tous les lundis et jeudis à 20h pour les répétitions de groupe et les mercredis à 20h pour la répétition des débutants à l'école de Milly. Lorsque les beaux jours reviennent nous sonnons dans les bois de Valère qui se situent sur la route de Chez Potruz.

Notre association s'est produite au cours de cette année 2012 lors de différentes manifestations, vous avez pu nous entendre à la fête de la musique de Neuvecelle, à la fête de la Buchille à Vailly ou lors de manifestations privées.

**La trompe de chasse** est un instrument indissociable de la vénerie depuis Louis XV. Depuis, la pratique de la trompe est maintenue par de nombreux veneurs qui sonnent des fanfares dites de circonstance pour faire connaître les différentes étapes de la chasse dont ils sont témoins (exemple la fanfare « la vue » pour indiquer que l'animal chassé est vu par le sonneur ou bien « le bat l'eau » lorsque l'animal est dans un étang).

En Haute-Savoie, la pratique de la vénerie n'existe pas mais nous avons à cœur de sonner avec ce magnifique instrument qui demande beaucoup de rigueur et de persévérance.

Les sonneurs de Neuvecelle vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

N'hésitez pas à nous contacter au **04 50 38 33 02** ou par courriel à [trompesdeneuvecelle@laposte.net](mailto:trompesdeneuvecelle@laposte.net) si vous souhaitez des renseignements complémentaires.

Amicalement

Les Trompes

# La bibliothèque, un lieu pour oublier la crise....

## Le Marque page



Harcelés en cette fin d'année par les médias en tout genre, annonçant à tout va que la crise est là, vous pouvez couper le son de vos tablettes, téléphones, télévisions. La bibliothèque « Le Marque Page » vous propose de vous évader !

Dans ce monde où tout augmente et où notre pouvoir d'achat s'amenuise, la bibliothèque vous a proposé lors des journées du patrimoine une journée « Portes ouvertes » avec abonnement annuel gratuit et causerie autour d'un café et viennoiseries.

Pendant l'automne, petits et grands se sont retrouvés autour de jeux de société où une seule chose comptait : « s'amuser ».

Mais la bibliothèque peut aussi être un échappatoire à notre quotidien en nous proposant plus de 4000 ouvrages.

**On peut lire** pour oublier, oublier ses soucis, lire pour se détendre : « *La liste de mes envies* », « *Et puis Paulette* » est un vrai moment de répit, avec en prime une solution aux problèmes de logement de nos aînés !!!!, ....

**On peut lire** pour simplement partager le vécu d'un auteur : « *Rien ne s'oppose à la nuit* », « *Deux petits pas sur le sable mouillé* »,

**On peut lire** pour ne pas taire certains événements vécus dans notre pays ou à l'étranger, « *Mapuche* », « *Venir au monde* »....

**On peut lire** pour se souvenir et se divertir : « *Jolie libraire dans la lumière* », « *Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire* » en sont de bons exemples.

Vous trouverez donc à la bibliothèque des heures infinies de détente.

L'année 2013, nous entrainera dans le monde du conte, culturellement universel. Plusieurs soirées pour petits et grands viendront égayer printemps, été, automne.

Bonne année à tous. La bibliothèque en cette année de contes, compte sur vous !



# La Neuvecelloise



## 50<sup>ème</sup> anniversaire

■ Le samedi 7 et dimanche 8 juillet 2012, comme tous les 2<sup>èmes</sup> dimanches de juillet, s'est déroulée la kermesse de la Neuvecelloise. Mais cette année, cette fête a revêtu un caractère particulier car l'association « la Neuvecelloise » a fêté son 50<sup>ème</sup> anniversaire. En effet, c'est en 1962 que monsieur l'abbé François MOILLE, curé de Neuvecelle, créa cette association « loi 1901 » indépendante mais proche de la paroisse. Tout un groupe de paroissiens formèrent le comité avec comme premier président monsieur Antoine LAZARETH; permettez-moi d'évoquer le souvenir d'Antoine, l'été dans sa Mehari, avec son short et son chapeau légendaire ! Au départ, cette association la Neuvecelloise avait pour but de recueillir des fonds, avec l'aide de la Commune, afin de refaire le chauffage de l'église. La Neuvecelloise a, jusqu'à aujourd'hui, assuré les factures de chauffage et d'électricité ainsi que celles du presbytère lorsqu'il y avait encore un prêtre. Elle assure également un certain nombre de travaux et aide la commune dans son projet de rénovation de l'église.



Le dimanche, nous nous sommes réveillés sous un ciel bien maussade. Mais la pluie n'arrêtant pas les bénévoles, les dernières installations se sont déroulées sans aucun problème. La messe, célébrée par le Père Clément, fut animée par les chorales de Maxilly, Lugrin et Neuvecelle, ainsi que par le groupe de musique « la Jeanne d'Arc » de Lugrin. En plus de la messe, ils accompagnèrent notre apéritif champêtre, le soleil étant revenu.

Le repas dans la salle et sous les arbres, les différents stands de pêche à la ligne pour les petits, le casse-bouteille, le casse-boîte ainsi que la brocante, la pâtisserie, les beignets et l'incourtournable bar où tout le monde aime à partager un bon petit blanc savoyard bien frais, ont fait le succès de cette journée.

Cette aventure associative a pu naturellement perdurer grâce à tous ceux et celles qui, chaque année, répondent présents pour les manifestations que nous organisons, et surtout pour la bonne réussite de la kermesse.

Aujourd'hui, nous ne pouvons citer tous ces nombreux bénévoles, mais nous aurons une pensée toute particulière pour nos présidents George et Florian trop tôt arrachés à notre amitié.

Le comité de la Neuvecelloise remercie chaleureusement tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé activement à la réussite de cette journée, afin que cela demeure une fête familiale et amicale sous le clocher du village de Neuvecelle.

Rendez-vous à tous l'année prochaine :  
" même lieu, même heure " !

Pour le comité  
Marie-France LORIDANT



50 ans sont passés et clin d'œil de l'histoire, nous sommes cette année en pleine rénovation du chauffage ! Le samedi soir, le comité de la Neuvecelloise a organisé un concert dans la Salle d'Animation de Neuvecelle avec le groupe « les Citharins », chœur vocal de Bourg Saint Maurice. Ce fut un très beau moment de musique, de textes, d'humour et d'émotion à partager.

# Hand ball



## Brillantes réussites du club



Cette année fut riche en évènement avec les brillantes réussites du club, soit dans les différents championnats, soit dans les labels d'école arbitrage (label Argent) et label école de hand (label Argent).

D'autre part, les 20, 21 et 22 Avril ont vu se dérouler à Evian le congrès national de la Fédération Française de Handball. Les différentes réunions ont eu lieu au VVF d'Evian ainsi qu'au Casino d'Evian pour la soirée de gala. Les accompagnants ont pu découvrir la beauté du métier de pêcheur avec des souvenirs impérissables après cette demi-journée passée avec Eric JACQUIER à Lugrin. Ils furent tous enchantés de la visite d'Yvoire et de Genève.

N'oublions pas que toutes les régions étaient représentées y compris la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion. L'ensemble du club a reçu de très chaleureuses félicitations pour son accueil ainsi que toute la ville d'Evian.

Dimanche 14 Octobre a eu lieu le 1<sup>er</sup> tournoi mini-hand de la saison à Evian de 9h à 13h sous la coupe du Comité Départemental. Voilà, la saison de handball a débuté pour nos jeunes handballeurs en herbe, âgés de 5 à 9 ans.

8 Clubs étaient présents : Evian, Thonon, Annemasse, Taninges, Sallanches, Cluses, Marignier, et Bonneville; les autres clubs, eux se réunissaient à Rumilly.

La nouvelle formule étant de diviser en 2 secteurs les clubs, pour éviter les déplacements trop lointains et surtout éviter de toujours rencontrer les mêmes équipes. Les petits venus de tout le département, ont donc évolué sur les 3 terrains, donnant lieu à des rencontres agréables à regarder.

L'école de handball de Neuvécelle avait inscrit 3 équipes de mini-handballeurs, qui ont fait, pour beaucoup, leurs premiers pas dans ce sport collectif. Beaucoup de spectateurs sont venus applaudir les exploits des mini-handballeurs, enfants âgés de 5 à 9 ans, toujours aussi convivial, le tournoi est passé trop vite aux yeux des enfants qui auraient bien enchaîné d'autres matches, mais tout a une fin, et les petits se sont retrouvés autour d'un goûter avant de se quitter.



Le club de Neuvécelle handball et d'Evian Sports handball tenait à remercier le comité départemental et surtout la commission mini-hand, dont la principale bénévole est Aurélia, pour l'organisation de ce tournoi et l'esprit de jeu et du fair-play inculqué.

Le club d'Evian remercie également Intermarché, pour les friandises offertes gracieusement aux petits handballeurs et après une journée de match, il leur fallait bien cela !!!!! Une médaille leur fut offerte pour les récompenser de leur prestation. Un grand merci à Mr le Député Maire, Marc FRANCINA venu applaudir les handballeurs en herbe.



Le prochain tournoi aura lieu le 18 Novembre à Bonneville. Si vous êtes intéressé pour faire découvrir ce sport à votre ou vos enfants, les inscriptions sont encore possible. Les entraînements ont lieu le samedi de 11h à 12 h 15, au gymnase de la Léchère.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le secrétariat du club, au :

04 50 75 62 64 ou 06 74 03 16 57.



# Musique pour tous



Depuis quelques années, l'association musicale forme toutes les personnes intéressées à l'art de la musique, et permet aux néophytes de se faire plaisir grâce à la pratique d'un instrument.

Dominique ERRERA adapte son style d'enseignement et de répertoire en fonction de l'âge et des désirs des apprentis musiciens, le but restant toujours le plaisir dans l'étude.

Les enfants qui ont joué pour ces occasions ont été ravis de participer activement à la vie Neuvecelloise et ne demandent qu'à continuer dans ce sens.

Nous vous invitons tous à rejoindre notre équipe, si vous voulez jouer de l'accordéon ou du piano, apprendre à vous faire plaisir par la musique, voici les contacts :

Dominique ERRERA, enseignante en musique : 06 60 23 54 00

Adresse mail : [domierrera@sfr.fr](mailto:domierrera@sfr.fr)

Musicalement vôtre,  
Sylvie SALVADORI, présidente



Plusieurs générations de musiciens en herbe (ou confirmés) se côtoient, ce qui entraîne donc, outre l'apprentissage de la musique, des relations humaines riches d'échanges en tous genres. En 2012, nous nous sommes produits plusieurs fois en public, et notamment à Neuvecelle pour le téléthon et pour la fête de la musique.

## L'Atelier Les Petites Croix fête ses 10 ans



Voilà l'année 2012 qui se termine...et nous entamons avec une certaine effervescence la nouvelle. En effet, même si nous avons intégré la commune de Neuvecelle voici deux ans, nous fêterons en juin 2013 nos dix ans de créations. Débuté seulement avec 6 personnes qui se retrouvaient les jeudis soirs 2 fois/mois, ce sont 22 passionnées qui composent désormais ce club de broderie. Chaque mardi soir, nous nous rassemblons dans la bonne humeur afin de partager nos petites croix.

En cette fin d'année, nous avons participé au salon « Les doigts de fées du Léman 2012 » à Evian et avons accueilli 28 créateurs de broderie et de patch, l'espace d'un week-end en novembre au Palais des Festivités.

Place maintenant à l'année 2013 où nous espérons vivement pouvoir réaliser notre projet d'exposition à Neuvecelle qui regroupera la plupart de nos ouvrages réalisés au cours de cette décennie.

Et bien sûr, vous y serez chaleureusement conviés le moment venu. Vous pourrez ainsi découvrir la multitude d'objets décoratifs ou utiles que nous avons réalisés chacune avec notre sensibilité.

Mais en attendant cette rencontre, nous continuons à broder, à réaliser lors d'ateliers communs de petites bricoles, à échanger nos idées toujours avec beaucoup de plaisir.

# Neuvecelle Loisirs Culture

Rétrospective 2012

- Connaissance du Monde • Théâtre • Les Olympiades • Les sorties • Les expositions
- Journées du Patrimoine
- Le marché de Noël & Téléthon

## Connaissance du Monde ■

Nous avons mis le monde entier à vos pieds avec les conférences de Connaissances du Monde.

De « Marquises Australes » de Michel AUBERT, à « Vietnam » de Christian VEROT, « La Russie » de Michel DRACHOUSSOFF en passant par « Nouvelle-Zélande » de Serge OLIERO, tous ces narrateurs globe-trotters nous ont transportés chacun à leur manière dans des voyages hors du commun.

Pour bien commencer l'année, ne manquez pas :

- « Québec II, sur la route du Grand Nord », le vendredi 25 janvier par André MAURICE
- « Rajasthan, richesse de l'Inde », le vendredi 15 février par Gilbert LEROY
- « Prague et la bohème », le vendredi 22 mars par Eric FONTANEILLES

## Théâtre ■

Deux soirées ont été animées par François PARPAIX.

Lors de son spectacle « Je suis sexologue mais... je me soigne », il a su transmettre à son public un message positif rempli d'humour.

En effet, il a abordé différents sujets autour du couple : parcours sentimental, sexuel, conjugal, interrogations, pudeur etc. tout en faisant rire son public.

Dans la continuité de ce spectacle, il a tenu une conférence-débat « Comment entretenir le désir au quotidien ? », qui a traité du couple, de sa diversité sans tabou et des moyens d'entretenir le désir.

L'échange a été convivial et positif... l'humour et le rire n'étaient jamais loin.

## Les Olympiades ■



Le but de ses Olympiades était de rassembler les habitants par le rire, autour de jeux et d'animations toutes plus drôles les unes que les autres. L'objectif a été largement atteint puisque l'évènement a remporté un franc succès. Elles ont été remportées par le quartier Verlagny.

Les Olympiades seront reconduites l'an prochain.

## Les Sorties ■



Sortie au Delta de la Dranse le samedi 16 juin accompagné par Rémy DOLQUES (ASTER).

Nouveaux horaires

Judi : 8H30 - 13H & 13H30 - 17H

Vendredi : 13H - 17H



## Les Expositions ■

Du 10 au 22 juillet : Gavot Déclic

Du 1<sup>er</sup> au 5 août : Atelier de Neuvecelle

Du 8 au 22 août : « Art Africain », Amour Saré : Batik, sculptures de Sylvain YERBANGA



## Journées du patrimoine ■

« Autour du Pain »

Du 15 au 23 septembre

Autour de la tradition du pain, les gourmets intéressés étaient au rendez-vous, et les nostalgiques ont pu se régaler les yeux grâce à l'exposition de photos anciennes et de vieux outils.

Nous avons pu réaliser un atelier de fabrication du pain dans un véritable Four à Pain à Neuvecelle. Cette activité a été très appréciée par les participants.



## Le marché de Noël ■

Pour finir l'année...

Le marché de Noël des artistes a eu lieu :

**le dimanche 25 novembre.**

Les exposants et artisans étaient toujours nombreux et variés, pour le plus grand bonheur des visiteurs.



## Le Téléthon ■

Le Téléthon a eu lieu :

**le 8 décembre.**

Merci aux nombreux bénévoles des associations de Neuvecelle qui sont toujours actifs et efficaces, sans qui rien ne serait possible.





Hôtel Restaurant  
**LE TILLEUL**

*Notre restaurant vous fera découvrir les spécialités de notre région comme les filets de perche ou le filet de féra du Lac Léman.  
Soignée et inventive, notre cuisine est exclusivement élaborée à partir de produits frais, fabrication maison oblige !*

74500 AMPHION-LES-BAINS  
Tél. 04 50 70 00 39  
Fax. 04 50 70 05 57  
mail : [letilleul@aol.com](mailto:letilleul@aol.com)  
site : [www.letilleul.com](http://www.letilleul.com)



**Hôtel et chalets  
Rôtisserie au feu de bois  
Salons pour banquets**

NEUVECELLE-EGLISE  
Tél. 04 50 75 04 90  
(ouvert de début Février à fin Novembre)



# PASCAL MARTIN

**Travaux publics et portuaires  
Travaux spéciaux**

**1428, route Nationale - 74500 MAXILLY  
Tél. 04 50 75 21 63 - Fax 04 50 70 75 96**

E-mail : [pascalmartin74@wanadoo.fr](mailto:pascalmartin74@wanadoo.fr)  
<http://travaux-lac-leman.com>



Nous ouvrons la voie aux idées neuves

**Travaux publics & particuliers**  
Terrassement, VRD, enrobés, assainissement, génie civil,  
aménagement d'espaces publics ou privés

Eurovia Alpes, secteur d'Evian  
197, route de la dent d'Oche, ZI de Genevilles - 74500 Amphion  
Tél. 04 50 70 06 90 - Fax 04 50 70 01 06

**TRAVAUX PUBLICS  
GENIE CIVIL - TERRASSEMENT  
Deneigement**



**THONON - 04 50 71 54 17  
LA CHAPELLE - 04 50 73 51 38**

# Théâtralement Vôtre



Théâtralement Vôtre a présenté son 4<sup>e</sup> Festival de Théâtre Amateur : NeuveScène'12 les 5, 6 et 7 octobre.

Cette année, une nouveauté puisque le festival a débuté le vendredi soir. Toujours dans le souci de répondre aux spectateurs avec des horaires compatibles entre travail/famille/loisirs, et aux troupes : accueil, installation, réglage et répétition dans de bonnes conditions.

Le festival NeuveScène'12 propose des genres différents, priorité du comité de sélection, afin de faire découvrir aux spectateurs tous les genres du théâtre avec des troupes de qualité.

Les spectateurs ont partagé rire, chaleur, amour du théâtre lors des représentations, lors des interviews des troupes. Le partage s'est fait également autour d'un verre sous le chapiteau.

NeuveScène'12 a remporté un vif succès avec un public nombreux à qui nous donnons rendez-vous l'année prochaine :

1<sup>er</sup> week-end d'octobre 2013.

Théâtralement Vôtre

## Neuv'Gym

Cette année encore les cours de Neuv'gym ont repris leur activité :

Le mardi de 20h à 21h gym tonique avec Yvette

Le jeudi de 19h30 à 20h30 gym douce avec Dominique.

Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année auprès de :  
Françoise au 04 50 75 37 31 ou  
Christiane au 04 50 74 87 16 le soir.

Après 26 ans de présidence Annie a souhaité prendre sa "retraite". Nous la remercions chaleureusement pour son dévouement, son investissement et son humour dans l'association qu'elle avait elle même mise en place.

Nous suivons son exemple afin de faire perdurer encore longtemps Neuv'gym avec un esprit d'amitié, de convivialité et d'équipe, moteur de notre réussite.

Bienvenue à CHRISTIANE notre nouvelle présidente et aux nouvelles adhérentes.

Le bureau





**F. MAGNIN**  
**METALLERIE**  
**FERRONNERIE**

Zone Artisanale de Montigny  
**MAXILLY-SUR-LÉMAN**

**04 50 17 00 79**  
**06 74 45 66 96**

**SAT**

**LOCATION D'AUTOCARS  
 DE GRAND TOURISME  
 VOYAGES ORGANISES  
 CIRCUITS TOURISTIQUES**

**DEVIS ET CATALOGUES  
 GRATUITS SUR DEMANDE**

**11, AVENUE JULES FERRY - BP 68  
 74202 THONON LES BAINS**

**Tél. 04 50 71 00 88**  
[www.sat-autocars.com](http://www.sat-autocars.com)

**Gedimat**  
**MATÉRIAUX & BRICOLAGE**

**Matériaux  
 Menuiserie  
 Carrelage  
 Sanitaire  
 Extérieur  
 Bricolage  
 Combustibles**

**EVIAN - THONON - MARGENCEL**

**AQUA**  
 Se régénérer

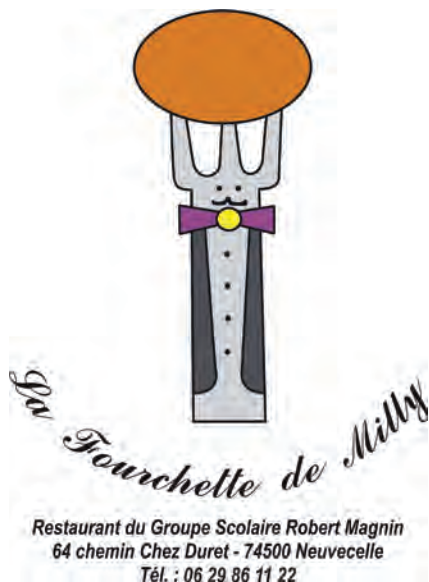
**FITNESS**  
 Se tonifier

**WELLNESS**  
 Se relaxer

Entièrement rénovés en 2012, les Thermes d'evian® vous invitent à découvrir leurs nouveaux espaces.  
 Des programmes de soins entièrement repensés, des cours de fitness inédits  
 et des journées et séjours à thèmes dédiés à votre santé et à votre bien-être.

**evianlesthermes** Place de la Libération - 74500 Evian-les-Bains - Renseignements : +33 0(4) 50 75 02 30 [www.lesthermesevian.com](http://www.lesthermesevian.com)





# La Fourchette de Milly

Le cru 2011-2012 du restaurant scolaire de Neuvecelle a établi un nouveau record : plus de 14 000 repas délivrés en une année. Le changement de notre prestataire de repas a été très bénéfique en terme de qualité et de coût induit.

L'implication du staff de l'association, des employés et des bénévoles sont un gage de réussite pour les années futures.

Cette année 2012-2013 a commencé par un renouvellement du bureau, avec un nouveau président : Gérald PITTET en remplacement de Joël SICAUD qui tourne la page de son implication durant ces 10 dernières années dans les deux structures associatives de l'école et 8 années de présidence.

Deux changements importants sont à noter :

- La Fourchette de Milly s'est doté d'un téléphone portable avec un nouveau numéro unique qui apparaît d'ores et déjà sur notre logo : 06 29 86 11 22

Ce numéro est accessible aux parents le matin jusqu'à 9h30 pour appeler en cas de maladie de l'enfant, voire de désistement à la cantine lors de grève des enseignants.

Dans ces cas-là et uniquement dans ces cas, le repas ne vous sera pas facturé.

- La possibilité de réaliser un virement bancaire pour payer vos factures.

Pour ma part : j'ai été très satisfait de ces 3 années de présidence à La Fourchette de Milly : elles m'ont permis de m'impliquer dans une gestion importante avec des responsabilités que je ne soupçonnais pas. Tout cela m'a été facilité, par la situation existante laissée par les précédentes équipes, par l'implication de toute une communauté au service des enfants.

Je dois féliciter « Titine », sans qui rien n'aurait pu se réaliser, Renée qui s'implique à la fois comme salariée et comme bénévole, Sylvaine qui fait le bonheur des plus petits, Inca et Anne qui disciplinent les plus grands. Myriam qui donne un temps fou pour établir les factures et produire les éléments comptables, Marie-Pascale chargée du secrétariat à ses heures perdues, Emeline rendant ses conclusions sur l'équilibre et les normes à respecter. Mais aussi Cécile WAMBST qui donne corps à un projet d'évolution des structures de la cantine, Patrice FERRACO qui sera la nouveau Webmaster du site internet bientôt renouvelé.

Pardon pour tous ceux que j'aurai oubliés.

Avec toutes et tous, nous avons œuvré ces dernières années pour se conformer aux normes en vigueur en matière d'hygiène, de qualité des produits et de l'équilibre des repas, de la sécurité des enfants pendant et en dehors du repas, de l'animation de cette pause journalière, de la gestion budgétaire inhérente à cette association. Il reste encore des choses à améliorer mais j'ai le sentiment du devoir accompli et la continuité de l'équipe avec le nouveau président fait que je ne doute pas un seul instant, de la poursuite du fonctionnement dans cet esprit.

Joël SICAUD  
ex-président de La Fourchette de Milly

Gérald PITTET  
Le nouveau Président



«Pour que La Fourchette de Milly reste encore le plus grand restaurant de Neuvecelle ... et le meilleur de celui des enfants !»

## Le Bureau 2012-2013

Président : Gérald PITTET  
Vice-président : Martine PITTET  
Trésorière : Myriam GAUTHIER  
Vice-trésorière : Renée DEPOISIER  
Secrétaire : Marie-Pascale GAUTIER  
Vice-Secrétaire : Emeline CORDONNIER

RESIDENCE

# Les Palais du Léman



Située à Neuchâtel (74500), La résidence « LES PALAIS DU LEMAN » est une résidence de prestige qui offre une vue exceptionnelle sur Lac Léman et le Massif des Alpes.

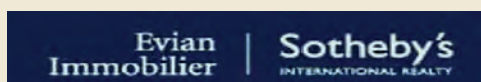
Elle est composée de 2 bâtiments qui offrent des appartements spacieux, allant du T1 au T5.

Invitant à la détente, les espaces intérieurs s'agencent au fil de vos envies, pour créer votre appartement à votre image.

Cette résidence est la solution pour réunir confort et bien être au quotidien en profitant d'un site unique, calme et agréable à vivre.



**Commercialisation / Vente**



Tél : 04 50 74 11 11  
[www.evian-sothebysrealty.com](http://www.evian-sothebysrealty.com)



Tél : 04 50 71 39 67  
[www.casasolaimmo.com](http://www.casasolaimmo.com)





# Ecole du chat libre

*Depuis 18 ans, nous intervenons sur tout le Chablais sur demande de personnes, de différentes SPA et de certaines communes qui ont besoin d'une aide pour enrayer la prolifération des chats errants.*

## Notre activité :

Claire, responsable du trappage des chats errants reste sur les lieux jusqu'à ce que l'animal rentre dans le piège pour être emmené à la clinique vétérinaire où il sera stérilisé. S'ils font leur convalescence dans un de nos points d'hébergement, c'est dans un espace clos avant d'être libérés sur leur lieu d'origine où ils auront nourriture et endroit pour dormir.

Florence et Patricia ont la responsabilité des chatons jusqu'à leur adoption (biberonnage et socialisation).

Notre aide concerne le coût des stérilisations, des soins, de divers frais vétérinaires et de nourriture.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 à ce jour nous avons pu faire stériliser 125 chattes et 80 mâles, ce qui réduit considérablement le nombre de naissances.

Nous avons pu faire adopter les 80 chatons qui nous avaient été confiés.

Nous sommes à l'écoute 7 jours sur 7 toute l'année et pouvons agir quand les autres associations sont fermées ou ne peuvent pas intervenir.

*C'est ainsi que dimanche matin 30 septembre 2012, nous avons reçu un appel de détresse des gérants du petit casino de Neufcelle qui ont trouvé devant leur grille un carton scotché contenant une chatte avec ses 5 bébés d'environ 3 semaines et nous avons pu intervenir rapidement. La mère s'est enfuie à l'ouverture du carton. Les 5 chatons sont chez une de nos nounous pour être biberonnés toutes les 2 heures.*

Nous demandons aux personnes, trop nombreuses, qui ont ce genre de comportement, de réaliser la souffrance qu'elles font subir à leurs animaux. Dans ce cas là nous sommes toujours à leur écoute pour trouver la meilleure solution au bien-être de l'animal.

Si nous n'existions pas ou si nous devions interrompre notre action, que deviendraient tous ces chats et les personnes qui comptent sur nous pour les aider ?

Nous remercions les personnes qui nous soutiennent dans nos efforts.

Le comité.

## Atelier d'Art

Les activités de l'Atelier d'Art ont repris début septembre. De nouveaux adhérents se sont joints à nous ainsi que deux animatrices pour le cartonnage l'encadrement et l'aquarelle.

Leurs conseils nous perfectionnent dans notre travail et donnent une plus grande ouverture à notre technique ; l'atelier s'agrandit et se diversifie.



Créations immobilières :



Syndic / Gestion :



groupe  
**BAILET**

International:



Service d'intendance :  
*Baillet Privilèges Services*

Agences de vente :  
Evian / Thonon / Les Gêts / Châtel



2 avenue de la gare - Immeuble Le France - 74200 THONON LES BAINS - 04.50.49.56.86 - contact@ab-constructions.fr



S.A.R.L. **R. JACQUIER**  
**électricité**

BATIMENT - INDUSTRIE  
ECLAIRAGE PUBLIC - CHAUFFAGE  
ALARMES - SIGNALISATION  
MISE EN LUMIÈRE

ZA de MONTIGNY - MAXILLY SUR LEMAN  
Tél. 04 50 75 22 52 - Fax. 04 50 75 45 13  
74500 EVIAN LES BAINS





# Art'Senke

est une association du Chablais qui a pour but de partager et de promouvoir la culture de l'Afrique de l'Ouest par la danse et la musique Mandingue. Notre siège social se trouve à la Mairie de Neuvecelle.

Des cours de danse africaine sont dispensés au sein de l'association par Ben FOFANA, danseur Guinéen, sur les rythmes endiablés des instruments traditionnels :

- à la Maison des Associations, 520 av. de Maxilly à Neuvecelle, le vendredi de 19h15 à 20h45.
- au gymnase de Marin le mercredi de 18h30 à 20h.

Les danses et musiques Africaines sont très nombreuses et variées. En Afrique, chaque culture, chaque ethnie possède ses cérémonies et ses danses traditionnelles. Il en existe plusieurs centaines sans oublier les nouvelles danses créées par les plus jeunes inspirés par la tradition.

Rien n'est donné à la naissance, mais il est vrai que la danse et la musique sont omniprésentes dans la vie des populations africaines. C'est ainsi que le sens du rythme se développe très vite.

En Afrique comme ailleurs, la danse est en étroite relation avec la manière de sentir les rythmes, la musique. Sentir, signifie recevoir, mais aussi partager et donner.

C'est pour ces raisons que dans les danses africaines le

danseur dialogue avec le percussionniste qui lui donne le tempo d'exécution. Les deux se regardent dans une même énergie, et se retrouvent dans une même harmonie. C'est aussi pourquoi il est préférable d'apprendre les danses africaines en présence de musiciens.

Le batteur suit le rythme du danseur et inversement, c'est un véritable dialogue qui s'instaure.

Vous pouvez nous contacter par mail : [artsenke@gmail.com](mailto:artsenke@gmail.com) par téléphone :

Sébastien 06 22 65 17 11 / Dominique : 06 87 39 96 35  
Venez nous rejoindre et partager avec nous de bons moments de joie et de bonne humeur.

Un stage de danse africaine (1h30) et de ragga (1h30) est organisé le dimanche 20 janvier 2013 de 15h à 18h à la Salle d'Animations avec une collation offerte entre les deux séances. Le stage est proposé à tout public, adultes et enfants, débutants et initiés.

20 € le stage, 30 € les deux. Inscription par mail ou téléphone.

## Le Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié a repris depuis début septembre.

### Nous lançons un appel

à tous ceux qui aiment les jeux de cartes, de scrabble à venir

nous rejoindre **le jeudi de 14h à 18h,**

pour un moment de convivialité dans une des salles de la Maison des Associations, 520 avenue de Maxilly.

Le 4 octobre, nous avons fêté les noces de palissandre (65 ans) de Louis REBET notre doyen avec Renée son épouse. Un moment très fort pour nous tous.

Le Comité



# Vau Muguet

DECURNINGE

35, Rue Nationale  
74500 EVIAN-LES-BAINS  
Tél. 04 50 75 26 28



INTERFLORA



**Buisson**  
SARL

- CHARPENTE
- COUVERTURE
- FERBLANTERIE
- ISOLATION
- MAISON
- OSSATURE BOIS
- RENOVATION

74500 NEUVECELLE  
Tél. 04 50 70 72 50

buissoncharpente@wanadoo.fr - www.buissoncharpente.fr



## GÎTE LE BOIS RAMÉ

Location de chalet pour  
quelques mois

Séjour thermal

Pour vos fêtes familiales,  
hébergez vos hôtes pour  
une ou plusieurs nuits en  
chambre ou chalet

*BUTTAY Dominique, Irène - 715 avenue de Lecherot - 74500 NEUVECELLE - 04 50 75 43 77 - www.boisrame.com*

# CORI'NET

TOUT EST NET

**Corinne COURTIAL**

Nettoyage des Bureaux  
Nettoyages industriels  
Nettoyage montées d'immeubles  
Les particuliers

**06 80 90 21 92**

45, rue du Chablais - 74100 ANNEMASSE  
courtial.corinne@neuf.fr

# DAZZA S.A

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS



### FORAGE DIRIGÉ

#### Travaux sans tranchée

Nous proposons une nouvelle offre de service pour la réalisation de tout type de travaux de réseaux. C'est le travail en forage dirigé jusqu'à 100 m et jusqu'à 200 m de diamètre.

Réseaux secs  
Réseaux humides

#### Les avantages du forage :

- Pas de remise en état
- Pas de gêne de circulation
- Coût environnemental (pas de rotation de camion)
- Gain de temps
- Fiabilité des recollements
- Coût des travaux similaires au coût traditionnel

Devis sur demande

PONT DE DRANSE

B.P. 620 AMPHION - 74506 EVIAN CEDEX  
Tél. 04 50 83 14 14 - Télécopie : 04 50 83 13 07  
e-mail : info@dazza.fr - Site internet : www.dazza.fr

# Lou Nove Chat'ni



L'association des parents d'élèves Lou Nove Chat'ni se porte bien. Comme chaque année, nous avons mis en place quelques manifestations telles que des soirées à thèmes, des tombolas, et bien sûr la fête de l'école afin de récolter des fonds.

Ces fonds nous ont permis d'aider avec le soutien de la Mairie, et les maîtresses différents projets : canoë, voile, classe découverte, etc...

Il est, en effet, nécessaire de rappeler que l'association a subventionné les activités des élèves, durant l'année 2011/2012, à hauteur de 20 000 euros.

Pour cette année, petit changement dans le bureau, notre président Gilles PONTICELLI quitte ses fonctions sans quitter l'association et a été remplacé par un petit nouveau Fred EDMOND. Lors de l'assemblée générale quelques nouveaux parents ont décidé de s'impliquer dans le bureau.

Sans oublier les membres actifs qui sont au nombre d'une trentaine.

L'année 2012/2013 a bien commencé également, plusieurs soirées et autres manifestations sont prévues tout au long de l'année, toujours dans le but de récolter des fonds afin que nos enfants puissent faire plus d'activités.

## Le Bureau

Président : Fred EDMOND  
 Vice-présidente : Nathalie QUEROIS  
 Trésorière : Nathalie THOUËILLE  
 Vice-trésorière : Myriam GAUTHIER  
 Secrétaire : Domingo PINEIRO  
 Vice-Secrétaire : Nadine WENDLING  
 Membre : Thierry BUTTAY

Nous avons commencé l'année avec notre soirée Orientale dans une ambiance conviviale. Nous attendons avec impatience la prochaine qui aura lieu en février.

Merci et à bientôt.  
 Le Président  
 Fred EDMOND



# Le Jardin des Sons

Notre prochain concert :  
samedi 28 décembre à Châtel  
(église, entrée libre)



Le jardin des sons, pour ceux qui ne connaissent pas encore, est un groupe vocal mixte polyphonie composé de 92 choristes et accompagné de musiciens (guitare, percussion, clavier). Notre vocation est d'interpréter des chants de variétés française et international. En 2011 notre association fête ses 10 ans place de l'église sous chapiteau, suivi de feux d'artifices, voici quelques photos.

L'année 2011-2012 fut une année un peu calme avec seulement deux concerts :

- Le 17 décembre, à la Grange au lac, invité par l'harmonie de St Paul « l'écho du gavot » à l'occasion de l'opération la « bûche ».
- Le 19 mai : à Thollon les Mémises

Nous sommes toujours ouverts à toutes propositions de concerts ici ou ailleurs. Pour nous contacter, c'est simple taper sous Google : Jardin des Sons Neuvécelle et laissez-nous un message.

L'association tient à remercier infiniment :

Le personnel technique

La mairie

Le publique lors de nos prestations

Guy JACQUIER  
Chef de chœur



# Donneurs de sang

## SANG DONNE = VIE SAUVÉE

### Quelle année encore !

Pour la première fois, nous avons eu 5 collectes qui ont permis à 515 personnes de se présenter (+ 96 par rapport à 2011), dont 22 nouveaux comme en 2011, pour récolter 451 poches de sang, soit 74 dons de plus. Nous avons une crainte avec cette collecte de plus, mais les Neuvancellois sont généreux et sont venus en même nombre à chaque fois. L'EFS a ainsi récolté une collecte de plus, car en moyenne aux 5 collectes, nous avons donc 100 personnes pour 90 poches prélevées.

Nous sommes revenus sur le lieu de nos premières collectes en salle le 11 juin, pour cause d'élections. En effet, la Maison d'Animation étant occupée par le matériel électoral, le seul lieu disponible était la Maison des Associations avec la salle du Club de l'Amitié (merci à Marguerite), ancienne salle de prélèvement et du loto des ateliers Léonarduzzi. Les anciens s'en souviennent avec nostalgie.

Cette année a vu la disparition d'un fidèle membre de notre comité depuis près de quarante ans. En effet Pierre PARET, discret mais toujours présent, nous a quittés sans bruit. Merci à toi Pierrot pour ta présence dans l'association, malgré notre manque de reconnaissance. Que tu sois un exemple pour tous !

La bonne santé de notre association se voit dans l'activité aux manifestations de la commune et dans la promotion du don de sang à travers toutes les activités habituelles (ski, raquettes, rames, balades, ...) au niveau local et départemental.

Pour marquer avec panache notre 45<sup>ème</sup> anniversaire en 2013, nous avons préparé une escapade d'un week-end en Champagne les 8 et 9 juin.

Vous pouvez vous inscrire et demander le programme détaillé auprès du président :

- flânerie dans une galerie commerciale de magasins d'usines à Troyes, ou visite de la ville,
- visite d'une exploitation viticole, avec repas en salle et hébergement en dortoirs de vendangeurs,
- le dimanche, visite de vignes et dégustation,
- repas au restaurant et retour par Colombey les 2 églises.

Notre association est active et pour la faire vivre à ce rythme, nous avons besoin de vous qui êtes en bonne santé aux 5 collectes de 2013 qui débutent le lundi 14 janvier.

Nous vous attendons aussi à notre loto le samedi 19 janvier afin de nous aider à offrir toute la convivialité si reconnue à notre association.

Merci à tous, restez en bonne santé, soyez fidèles à nos 5 collectes et à nos activités. C'est grâce à vous que des personnes vivent.

Un jour, vous en aurez peut être besoin. Pensez-y toujours...



# Ecole Élémentaire

A l'école Primaire Robert Magnin,  
en 2011-2012 ■

*Apprendre, découvrir, et se découvrir...  
pour prendre confiance en soi,  
et encore mieux apprendre... les  
objectifs de l'école ont une fois de plus  
été enrichis au profit des élèves grâce  
à une grande richesse d'activités et  
animations.*

## Ecocitoyenneté ■

Dès septembre, Stéphane MUNOZ, ambassadeur du tri sélectif de la Communauté de Communes du Pays d'Évian, est venu faire découvrir à toutes les classes les origines du papier, son histoire, ses usages et moyens de recyclage pour les aider à développer leur écocitoyenneté.



## Prévention & Sécurité ■

Les classes de CM2, CM1, CE1 et CP ont ensuite travaillé sur la thématique « Prévention et sécurité » pour préparer une rencontre inter-écoles des plus enrichissantes à Cran Gevrier le 29 mars 2012 : des ateliers divers menés alternativement par des classes participantes ou par des structures professionnelles (SAMU, Pompiers, ADATEEP...) leur ont permis de mieux connaître les gestes de premiers secours, le respect du code de la route des piétons, vélos, et usagers de bus pour limiter les risques d'accident, ainsi que les précautions à prendre dans leur univers familier (produits dangereux, conduites et jeux à risques...).



## Danse à l'école ■

Côté culture, de nombreux spectacles ont ouvert un peu plus grands les yeux et les oreilles de nos élèves. Mais c'est plus activement que les CM1 et les CE2 ont renouvelé leur projet « Danse à l'école » en partenariat avec le théâtre « Château Rouge » d'Annemasse. Une véritable réussite ! Tous les élèves se sont investis dans le projet avec joie et enthousiasme auprès d'Aïda BROUDIGUA, danseuse chorégraphe de la compagnie Malka, qui les a accompagnés durant toute l'année ! Libertés de mouvements, de création, et d'expression se sont conjuguées sans difficulté avec rigueur d'apprentissage, contraintes de travail collectif et individuel, qualité de gestuelle et de précision. Le spectacle donné à Château-Rouge le 29 mai dernier a suscité une vive émotion auprès des parents, séduits par la poésie, la musicalité et la précision dont leurs enfants ont su faire preuve.





# Ecole Élémentaire

A l'école Primaire Robert Magnin,  
en 2011-2012 ■

*Les enseignants remercient vivement la Mairie de Neucelle et l'APE, toujours aussi efficace, de leur permettre de mener à bien les projets qui leur tiennent à cœur pour donner aux élèves les meilleures conditions d'apprentissages.*

## Les classes chantantes ■

La musique était à l'honneur à nouveau avec « **les Classes Chantantes** », pour toutes les classes, événement qui a réuni les voix et les cœurs avec toujours une belle émotion, au Palais des festivités d'Evian, au terme d'une année de répétitions...



## Activités sportives ■

Culture, citoyenneté... le tableau ne saurait être complet sans les activités sportives menées chaque année. **Classe bleue** dans le Jura pour le cycle 2, **canoë-kayak** pour les CM1 et les CE2, **voile** pour les CM2, les élèves ont de quoi être à l'aise comme des poissons dans l'eau de notre lac Léman ! Une aisance qui une fois encore participe à leur bien-être scolaire...



## Expression corporelle & arts visuels ■

Pour cette nouvelle année scolaire, les 3 classes du cycle 2 se sont déjà investies dans un projet danse très motivant, sous le regard professionnel de l'intervenante en danse Pascale TERSOGLIO. Ce projet allie expression corporelle et arts visuels à travers l'œuvre du compositeur MOUSSORGSKI « **Les Tableaux d'une Exposition** ». Chaque tableau musical leur permettra, à leur tour, de créer leur propre œuvre. A travers 10 séances qui ont lieu à la Salle d'Animation, les élèves découvrent toutes sortes de déplacements qui leur permettront d'optimiser la gestion de l'espace ainsi que la maîtrise de leur corps.







# SOCCO

## TERRASSEMENT - RESEAUX - GENIE CIVIL



### TERRASSEMENT



### RESEAUX



### GENIE CIVIL

1, Route des Creuses - 74650 CHAVANOD - Tél. 04 50 69 33 44 - Fax : 04 50 69 18 69  
[socco@socco.fr](mailto:socco@socco.fr)

## CONSTRUIRE ENSEMBLE

# Ecole Maternelle

## Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles

### De qui s'agit-il ? ■

Cette appellation peut vous paraître « barbares » !

Et pourtant, il s'agit simplement des ATSEM qui œuvrent au quotidien dans les classes maternelles pour s'occuper de vos enfants. Elles sont chargées de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants.

Mais elles font surtout partie intégrante de l'équipe éducative et de la vie de l'école.

Sans leur soutien et leur travail, les enseignants ne pourraient pas proposer autant d'activités diverses et variées.

### Découpage, affichage, collage... & gâteaux d'anniversaires ■

Découpage, affichage, collage... ceci n'est qu'un échantillon de leur quotidien sans compter sur leur talent culinaire !! Et oui, ce sont elles qui préparent chaque fin de mois les gâteaux d'anniversaire de nos petits pitchounes !

Cette année, nous travaillons les contes et nos ateliers cuisine n'échappent pas à ce thème.

En septembre, nous avons soufflé les bougies sur les maisons des trois petits cochons et fin octobre, les maisons en pain d'épices d'Hansel et Gretel ont fait l'admiration de tous.

**MERCI**  
**Aurélie, Ghyslaine et Véronique !**







## LES TERRASSES DU LÉMAN ÉVIAN-LES-BAINS

SCELLIER BBC 2012

**4333** €/an<sup>\*\*</sup>

DE RÉDUCTION D'IMPÔTS



RÉSIDENCE INTIMISTE AVEC VUE IMPRENABLE SUR LE LAC \*

\*Pour 87% des logements

### Le choix du bien-être pour vivre ou investir

Dans le cadre majestueux d'Évian-les-Bains, la résidence **LES TERRASSES DU LÉMAN** propose des appartements contemporains dotés de vastes jardins ou terrasses, avec une très belle vue sur le Léman pour la majorité des appartements.

- Face à Lausanne, 28 liaisons/jour en bateau
- Prestations de standing
- 5 mn de centre ville, du golf, des prestigieux hôtels
- T2, T3, T4, avec grande terrasse, jardin privatif
- Bâtiment basse consommation

BÂTIMENT  
BASSE  
CONSOMMATION

**BBC**

ÉLIGIBLE LOI SCELLIER BBC 2012



**VALORITY**  
INVESTISSEMENT

[www.valority.com](http://www.valority.com)

Contactez-nous pour plus d'informations

**N° Indigo 0 820 032 032**

0,118 € TTC / MN

\*\*Réduction d'impôts annuelle, applicable sur 9 ans, pour un investissement en loi Scellier BBC, en 2012, de 300 000 €  
LE NON RESPECT DES ENGAGEMENTS DE LOCATION ENTRAÎNE LA PERTE DU BÉNÉFICE DES INCITATIONS FISCALES



# CM2 2011-2012

Ils sont rentrés au collège en septembre ■



## Qui reconnaissez-vous?



Dernier Conseil de Révision en France. EVIAN 1965

DUCRET Noël (Maxilly), MOILLE Serge (Neuvecelle), BORCARD Jean-Claude (Maxilly), CHARRIN Daniel (Neuvecelle), FREI Michel (Neuvecelle), FAVRE Fernand (Neuvecelle), JACQUIER Georges (Neuvecelle), DURET François (Neuvecelle), FAVRE André (Maxilly), LACROIX André (Neuvecelle), NARDIN Yves (Maxilly).



**NEUVECELLE**  
Commune d'Europe

Mairie

42, av. de Verlagny  
74500 NEUVECELLE  
TÉL. : 04 50 75 03 45  
FAX : 04 50 74 66 65